5380

5380 K

Manuel d'utilisation
Modèles 5380, 5380 K

VOLKER

Aide

Liens hypertexte

Les liens hypertexte sont des renvois dans le texte. Ils sont signalés par le symbole 🕮 . Les différentes entrées des sommaires possèdent également cette fonction de lien hypertexte**.**

- En cliquant sur 🕮 , vous sautez à la page correspondante.
- En cliquant sur dans la barre de navigation Acrobat, vous revenez à votre page de départ.

Recherche plein texte d'un terme

- Cliquez sur

, pour ouvrir la fenêtre « Recherche ».

  Vous pouvez rechercher le terme de votre choix dans ce document Acrobat ou, en option, dans tous les fichiers Acrobat sauvegardés ou accessibles sur votre ordinateur.

Autres fonctions interactives

Le logiciel Adobe Reader, et toutes les versions logicielles d'Adobe Acrobat offrent à l'utilisateur confirmé toute une palette de fonctions utiles pour le traitement interactif de documents. Pour de plus amples informations, consultez les manuels d'utilisation correspondants ou les aides en ligne.

Afficher le sommaire

Saut vers la page d'aide (cette page)

Version, mentions légales, plaque signalétique

Manuel d'utilisation G68
Version 1.0FR (24.04.2012)
pour lits médicalisés Völker modèles 5380, 5380 K à partir d'avril 2005

© by Völker GmbH 2009-2012

Völker GmbH
Wullener Feld 79
D-58454 Witten

ALLEMAGNE
Tél. : +49 2302 96096-0
Fax : +49 2302 96096-16
E-mail : info@voelker.de
Internet :www.voelker.de

Tous droits réservés. Réimpression, même partielle, interdite.

Sous réserve de modifications liées à des améliorations techniques.

Le contenu de ce document pourra être modifié sans avis préalable.

Avant toute commande, nous conseillons à nos clients de consulter un responsable commercial local.

Plaque signalétique

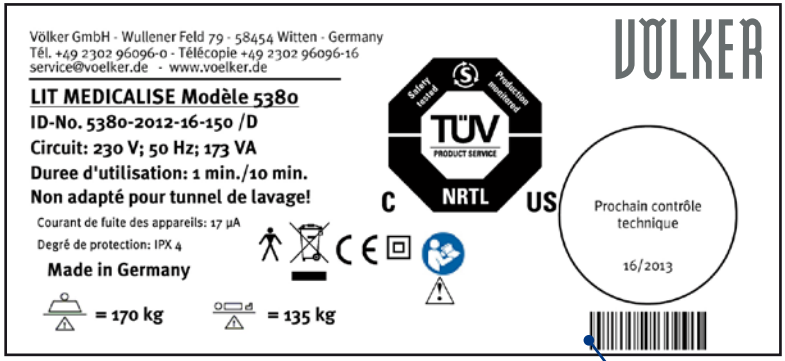

La plaque signalétique se trouve sur la face intérieure de la traverse de tête du châssis.

Pour lire la plaque signalétique, relevez le relève-buste.

Pour de plus amples informations sur la plaque signalétique, voir l'annexe 🕮 66.

Sommaire 1/2

Aide 🕮 2
Version, mentions légales, plaque signalétique 🕮 3
Sommaire 🕮 4
Avant-propos 🕮 6

Remarques 🕮 7
Généralités 🕮 8
Utilisation conforme 🕮 9
Prescriptions générales et qualification/instruction de l'utilisateur 🕮 10
Remarques générales de sécurité 🕮 11

Description fonctionnelle 🕮 15
Aperçu 🕮 16
Modèle 5380 🕮 16
Modèle 5380 K 🕮 17
Télécommande avec crochet 🕮 18
Télécommande, horizontale (option) 🕮 19
Boîtier de contrôle du personnel soignant avec verrouillage général (option) 🕮 20
Boîtier de contrôle du personnel soignant avec verrouillage individuel (option) 🕮 22
Logements pour potence et accessoires, rails pour accessoires 🕮 24
Versions et options 🕮 25
Accessoires 🕮 27

Mise en service 🕮 29
Prescriptions générales d'utilisation 🕮 30
Préparation 🕮 31
Mise en service électrique 🕮 32
Utilisation du bloc d'accumulateurs (option) 🕮 33
Mise hors service 🕮 34
Contrôle fonctionnel 🕮 35

Commande 🕮 36
Verrouillage du boîtier de commande 🕮 37
Frein 🕮 38
Barrières latérales 🕮 39
Remarques générales de sécurité 🕮 39
Barrières latérales 🕮 40
Relève-buste 🕮 42
Relève-cuisses 🕮 43
Repose-jambes 🕮 44
Hauteur du plan de couchage 🕮 45
Position déclive et proclive 🕮 46
Position assise de confort 🕮 47

Nettoyage et désinfection 🕮 48
Nettoyage 🕮 49
Désinfection par essuyage et aérosol 🕮 49

Entretien 🕮 **51**
Qualification du personnel 🕮 52
Remarques de sécurité 🕮 52
Plan d'entretien 🕮 53

Contrôle technique 🕮 54
Contrôle visuel 🕮 55
Contrôle fonctionnel des barrières latérales 🕮 55
Contrôle fonctionnel du frein 🕮 56
Contrôle fonctionnel des entraînements 🕮 56
Câble d'alimentation réseau 🕮 56
Câblage 🕮 56
Boîtier 🕮 56
Contrôle mécanique 🕮 56

Sommaire 2/2

Remplacement de la batterie 🕮 56
Mesure conformément à VDE 0751-1 🕮 57
Contrôle de la poignée 🕮 57
Autres accessoires 🕮 57

Dépannage 🕮 58
Tableau des anomalies 🕮 59
Centres d'assistance 🕮 61

Annexe 🕮 62
Symboles utilisés 🕮 63
Caractéristiques techniques 🕮 64
Classification 🕮 65
Plaque signalétique 🕮 66
Durée d'utilisation/Elimination 🕮 68
Déclarations du fabricant, formulaires, aperçu, manuel électronique d'utilisation 🕮 69

Avant-propos

Nous sommes heureux que vous ayez choisi les lits médicalisés Völker.

Nous vous remercions également de la confiance que vous accordez ainsi à notre entreprise et à nos produits. Cette étape a certainement été précédée par de nombreuses réflexions et vérifications de toutes les exigences que vous posez à de nouveaux lits médicalisés sur la base de vos expériences passées. Votre décision en faveur des lits médicalisés Völker est incontestablement motivée par de bonnes raisons. Nous vous faisons la promesse suivante : les lits médicalisés Völker ne vous décevront pas.

Ce n'est pas un hasard si les lits médicalisés sont considérés dans le monde entier comme des dispositifs médicaux extrêmement innovants. Ceci ne vaut pas seulement pour le principe de construction, entièrement renouvelé par Völker. Ceci vaut aussi pour les nombreux atouts de ces produits, qui ont été en permanence testés et améliorés en termes d'utilisation pratique. Des atouts qui augmentent le confort du résident, mais qui représentent également une amélioration et un allègement du travail quotidien du personnel soignant. A ce jour, tous les lits médicalisés présentent des caractéristiques qui sont utiles aux utilisateurs. Pourtant, à notre connaissance, aucun ne possède autant d'atouts qu'un lit médicalisé Völker.

Les lits médicalisés Völker ne sont pas seulement esthétiques, ils offrent également des fonctions à commande mécanique ou, la plupart du temps, à moteurs électriques, ou à commande électronique. La responsabilité de l'utilisation correcte et conforme des lits vous incombe à leur réception. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir vous informer sur l'équipement technique, la commande et l'utilisation de toutes les fonctions en lisant le manuel d'utilisation joint.

Tous nos vœux de succès avec les lits médicalisés Völker de

Völker GmbH

Remarques

Le chapitre **Remarques** contient des indications concernant l'utilisation conforme ainsi que des remarques générales de sécurité.

CONTENU

Généralités 🕮 8

Utilisation conforme 🕮 9

Prescriptions générales et qualification/ instruction de l'utilisateur 🕮 10

Remarques générales de sécurité 🕮 11

Remarques | Généralités

Remarques d'ordre général

Vous avez acquis un lit médicalisé de la société Völker GmbH. Ce lit médicalisé a été fabriqué en conformité avec les normes et dispositions allemandes et internationales applicables selon l'état actuel des connaissances techniques en la matière.

Les lits médicalisés Völker satisfont aux exigences en matière de sécurité et de fonctionnement. Ils ont été contrôlés conformément aux normes internationales et ont reçu le signe CE, qui atteste de la conformité aux exigences fondamentales auxquelles les dispositifs médicaux doivent satisfaire.

Veuillez lire les remarques générales de sécurité 🕮 11. Veuillez lire également les autres remarques visées aux pages suivantes (en particulier pour ce qui concerne d'éventuelles demandes de garantie).

Modèle standard

Le modèle standard du lit peut être livré avec différentes options. Vous trouverez une description de ces versions à la section Versions et options 🕮 25.

Droits d'auteur

La cession de ce manuel d'utilisation à un tiers exige l'accord écrit de la société Völker GmbH. Tous les documents sont protégés au sens de la loi sur les droits d'auteur.

Garantie et responsabilité

La société Völker GmbH assume, à l'exclusion de toute autre prétention, la responsabilité pour toute erreur ou négligence entrant dans le cadre des engagements de garantie pris dans le contrat principal. Toute demande en dommages et intérêts, quel qu'en soit le fondement juridique, sera exclue.

Nous nous réservons tout droit de modification technique dans le cadre du perfectionnement des lits médicalisés visés dans ce manuel d'utilisation. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages ou anomalies de fonctionnement qui seraient provoqués par les erreurs de commande ou le non-respect de ce manuel d'utilisation. La représentation des accessoires ne correspond pas obligatoirement aux illustrations.

Utilisation conforme

Les lits médicalisés Völker modèles 5380 et 5380 K sont conçus pour l'alitement et les soins de résidents séjournant dans des établissements de soins et des cliniques.

Le lit est destiné à des personnes âgées de plus de 12 ans ou d'une taille supérieure à 146 cm.

La charge de travail sécurisée du lit est de 170 kg. Le poids maximal autorisé du patient se calcule en soustrayant le poids du matelas, celui de la potence et celui des éventuels autres accessoires de cette charge de travail sécurisée.

Toute utilisation des lits médicalisés Völker qui divergerait de cette utilisation conforme ne sera pas couverte par la garantie.

Utilisation non conforme

L'utilisation non conforme peut entraîner des risques. Par utilisation non conforme, il faut comprendre, par exemple :

- L'actionnement non conforme de fonctions électriques et un positionnement incontrôlé,
- La commande du lit médicalisé par des résidents sans instruction préalable,
- L'utilisation d'appareils électriques dans le lit qui ne sont pas prévus à cet effet (qui relève de l'obligation de vigilance de l'exploitant),
- La traction sur les câbles en vue de déplacer le lit,
- Le débranchement de connexions électriques par traction sur les câbles,
- L'utilisation du lit sur un sol incliné présentant une pente de plus de 10° (le frein du lit est conçu pour une inclinaison du sol de 10° maximum),
- Les tentatives de déplacer le lit alors que ses roues sont freinées,
- L'utilisation du lit pour le transport de personnes,
- L'utilisation du lit pour le transport avec un véhicule,
- La surcharge du lit au-delà de la charge de travail sécurisée spécifiée.

⚠ **PRUDENCE** Si un cas d'urgence impose l'utilisation du lit pour des enfants de moins de 12 ans ou des personnes d'une taille inférieure à 146 cm, il sera nécessaire d'utiliser des housses de protection pour les barrières latérales. Ceci vaut également pour l'utilisation du lit pour des personnes affaiblies ou troublées.

L'utilisation du lit pour des enfants de moins de 8 ans est interdite.

Prescriptions générales

Le lit médicalisé doit être utilisé dans le respect des règles de l'utilisation conforme, des prescriptions de la loi allemande sur les dispositifs médicaux (MPG) et des décrets d'application correspondants, des règles techniques reconnues ainsi que des prescriptions en vigueur en matière de sécurité du travail et de prévention des accidents. Le lit médicalisé **ne doit pas** être utilisé s'il se trouve dans un état défectueux pouvant entraîner un danger pour le résident, le personnel soignant ou des tiers.

Qualification de l'utilisateur

Le lit médicalisé doit être utilisé uniquement par des personnes qui, par leur formation ou leurs connaissances et expériences, apportent la garantie d'une manipulation dans les règles de l'art (MPG).

Instruction de l'utilisateur

Sur demande du client, une formation complète du personnel de soin sur la manipulation du lit sera délivrée par la société Völker ou ses représentants.

La participation du personnel soignant à une telle formation peut être documentée et certifiée, avec nom, date et signature, par la société Völker grâce au formulaire conçu à cet effet.

Les résidents doivent avoir été instruits sur la commande du lit avant toute mise en service de la télécommande par le personnel soignant.

Autres conditions préalables

Toute personne chargée de la mise en service, de l'utilisation ou de la préparation du lit doit disposer de ce manuel d'utilisation (au format papier ou électronique) et l'avoir lu.

Afin d'éviter toute erreur de manipulation et d'assurer le bon fonctionnement du lit, les prescriptions de sécurité suivantes doivent être accessibles en permanence au personnel soignant.

⚠ **Symboles d'avertissementles informations signalées par ce symbole doivent être impérativement lues et strictement respectées.**

⚠ **DANGER** symbolise un danger direct qui peut entraîner des blessures graves voire la mort.

⚠ **ATTENTION** symbolise des situations éventuellement dangereuses qui peuvent entraîner des blessures graves voire la mort.

⚠ **PRUDENCE** symbolise des situations éventuellement dangereuses qui peuvent entraîner des blessures légères.

REMARQUE prévient de dangers matériels.

Avant la première mise en service

Avant la première mise en service du lit médicalisé, ce manuel d'utilisation doit être lu en totalité par le personnel soignant.

Avant la mise en service du lit, le personnel soignant doit être formé à sa manipulation sur la base du manuel d'utilisation. En outre, il est nécessaire d'attirer l'attention du personnel soignant sur les risques potentiels qui persistent malgré la manipulation correcte du lit.

Avant et pendant l'utilisation

Avant toute utilisation du lit, l'utilisateur doit s'assurer que le lit médicalisé se trouve en parfait état de fonctionnement et que son utilisation en toute sécurité est assurée (Contrôle fonctionnel 📖 35).

Position du lit médicalisé

⚠ **PRUDENCE** Afin de prévenir toute blessure due à une chute, nous recommandons (sauf pour effectuer les soins) d'abaisser complètement le lit une fois le frein bloqué. Tant que le lit se trouve en position la plus basse, le frein est automatiquement bloqué.

Transport du lit

⚠ **PRUDENCE** Le lit médicalisé n'est pas conçu pour le transport de personnes. Lors du transport du lit, il convient impérativement de veiller à ce que le câble d'alimentation réseau ne touche pas le sol, que le plan de couchage se trouve dans sa position horizontale et que la hauteur du plan de couchage soit d'au moins 35 cm. Le lit doit être déplacé uniquement sur un

sol ferme. N'essayez pas de lui faire passer des obstacles de plus de 1 cm de hauteur. La pente maximale du sol ne doit pas dépasser 10°.

Blocage du lit

⚠ **PRUDENCE "Risque d'accident"** Lorsque le lit n'est pas transporté, le frein doit toujours être bloqué, car le résident peut s'aider du lit comme d'un appui pour se lever ou s'allonger. Le déplacement du lit par inadvertance alors que le frein est desserré peut entraîner des chutes graves. Après le blocage du frein, il convient de vérifier si le lit est bien bloqué.

Après toute première ou nouvelle mise en service, le lit peut ne pas être bloqué : il y a donc lieu de vérifier que le frein est correctement bloqué.

Mise en charge unilatérale du lit

⚠ ***REMARQUE*** Pour éviter la mise en charge unilatérale du lit, ce dernier ne doit pas servir de point d'assise à toute autre personne que le résident (les visiteurs ne doivent pas s'asseoir sur le bord du lit).

Barrières latérales

⚠ **ATTENTION "Risque de pincement"**

Pour empêcher que les résidents dont l'état de santé physique ou psychique rend nécessaire l'utilisation de barrières latérales tombent du lit, il convient de respecter les mesures de sécurité suivantes :

- Il convient de s'assurer que l'utilisation de barrières latérales est autorisée.
- Les barrières latérales doivent être manipulées uniquement par un personnel soignant formé à leur fonctionnement.
- Assurez-vous que les barrières latérales (ou leurs éléments) sont soit entièrement relevées et verrouillées, soit entièrement abaissées.
- Lors de l'actionnement du système électrique de positionnement du plan de couchage, il convient de veiller à ce que le résident n'entre pas en contact avec les éléments des barrières latérales. De même, il est important qu'aucune partie du corps ne dépasse des barrières latérales.
- Si les barrières latérales sont utilisées pour une personne dont l'état psychique rend leur utilisation nécessaire, il convient de veiller à ce que la télécommande se trouve hors de leur portée ou soit verrouillée. Il est en outre vivement recommandé d'utiliser des housses de protection pour barrières latérales.

- Le non-respect des mesures de sécurité précitées par le personnel soignant peut entraîner, par pincement, la survenue de lésions au niveau des mains, des genoux, des doigts, des pieds, du tibia et des hanches, d'hématomes ou d'autres blessures. Le non-respect de ces consignes en cas d'utilisation chez un enfant ou une personne de moins de 146 cm peut même entraîner la mort !

⚠ **ATTENTION "Risque de blessures"**

Si les barrières latérales sont endommagées, le lit ne doit plus être utilisé et doit être réparé.

Réglage en hauteur

⚠ **DANGER "Risque de pincement entre le châssis ou le sol et le sommier lors de l'abaissement du lit"**

Lors de toute manoeuvre de réglage, il convient de s'assurer qu'aucune personne, qu'aucun membre, animal, linge de lit ni aucun autre objet ne se trouve entre le sommier et le châssis ou le sol.

⚠ **DANGER "Risque de mouvement"**

S'il s'avère qu'un mouvement du lit représente un danger pour le résident, toutes les fonctions doivent être verrouillées.

Accessoires

⚠ **ATTENTION "Risque de blessures"**

Seule l'utilisation d'accessoires Völker d'origine est autorisée ! Les accessoires de fabricants tiers doivent être contrôlés avant utilisation.

Utilisation de dispositifs de levage

⚠ **ATTENTION "Risques de blessures"**

Il est interdit de fixer un dispositif de levage directement sur le lit (transport de patients, réparation). Il est également interdit d'utiliser des lève-personnes, en raison du type de construction.

Les dispositifs de levage sont des dispositifs fixés sur le lit pour assurer le transport.

Utilisation d'appareils à oxygène

DANGER "Risque d'incendie"

Ne pas utiliser d'appareils à oxygène, excepté les appareils appliqués sur le nez ou les masques. Ne pas utiliser le lit dans une pièce exposée à un éventuel risque d'explosion. (Si le risque d'explosion due à l'augmentation de la concentration d'O2 causée par l'utilisation de tels appareils est exclue, y compris en cas d'anomalie (par ex. dans les informations mentionnées dans le manuel d'utilisation de l'appareil employé), l'appareil peut être utilisé).

Sécurité médiane

Lors de l'utilisation de la sécurité médiane, lisez la notice d'utilisation de cet accessoire. Lors des contrôles techniques, il conviendra aussi de contrôler les sécurités médianes ou les cotes des sécurités latérales.

Nettoyage et désinfection

Afin de maintenir en permanence le bon fonctionnement du lit médicalisé, celui-ci doit être nettoyé, désinfecté et testé le plus rapidement possible après son utilisation, afin qu'il puisse être réutilisé immédiatement et sans risque.

Le nettoyage/la désinfection 📖 48 non conforme du lit peut entraîner des dangers.

Entretien et réparation

Toute personne chargée de l'entretien et de la réparation doit avoir lu au moins les prescriptions de sécurité et le manuel d'entretien, et être qualifiée conformément aux paragraphes 4 et 6 du décret allemand relatif à l'exploitation de dispositifs médicaux (MPBetreibV).

Une fois les travaux d'entretien ou de réparation exécutés, un contrôle technique 📖 54 doit être effectué. Il convient de déterminer si le lit peut être utilisé conformément aux prescriptions, sans entraîner de danger pour les résidents, les utilisateurs ou des tiers.

Le contrôle technique doit être effectué au moins une fois par an et après toute interruption d'utilisation de longue durée.

Les dommages constatés, tels que signes d'usure, vis desserrées ou ruptures, doivent être réparés immédiatement.

Parasites électromagnétiques/statiques

Les lits médicalisés modèles 5380 et 5380 K satisfont aux exigences relatives à la compatibilité électromagnétique (CEM) conformément à la loi allemande sur les dispositifs médicaux (MPG). La norme régissant les essais est la norme EN 60601-1-2.

Description fonctionnelle

Le chapitre **Description fonctionnelle** présente les performances du lit médicalisé Völker et ses fonctions.

CONTENU

Aperçu 🕮 16
- Modèle 5380 🕮 16
- Modèle 5380 K 🕮 17

Télécommande avec crochet 🕮 18

Télécommande, horizontale (option) 🕮 19

Boîtier de contrôle du personnel soignant avec verrouillage général 🕮 20

Boîtier de contrôle du personnel soignant avec verrouillage individuel 🕮 22

Logements pour potence et accessoires, rails pour accessoires 🕮 24

Versions et options 🕮 25

Accessoires 🕮 27

Description fonctionnelle | Aperçu | Modèle 5380

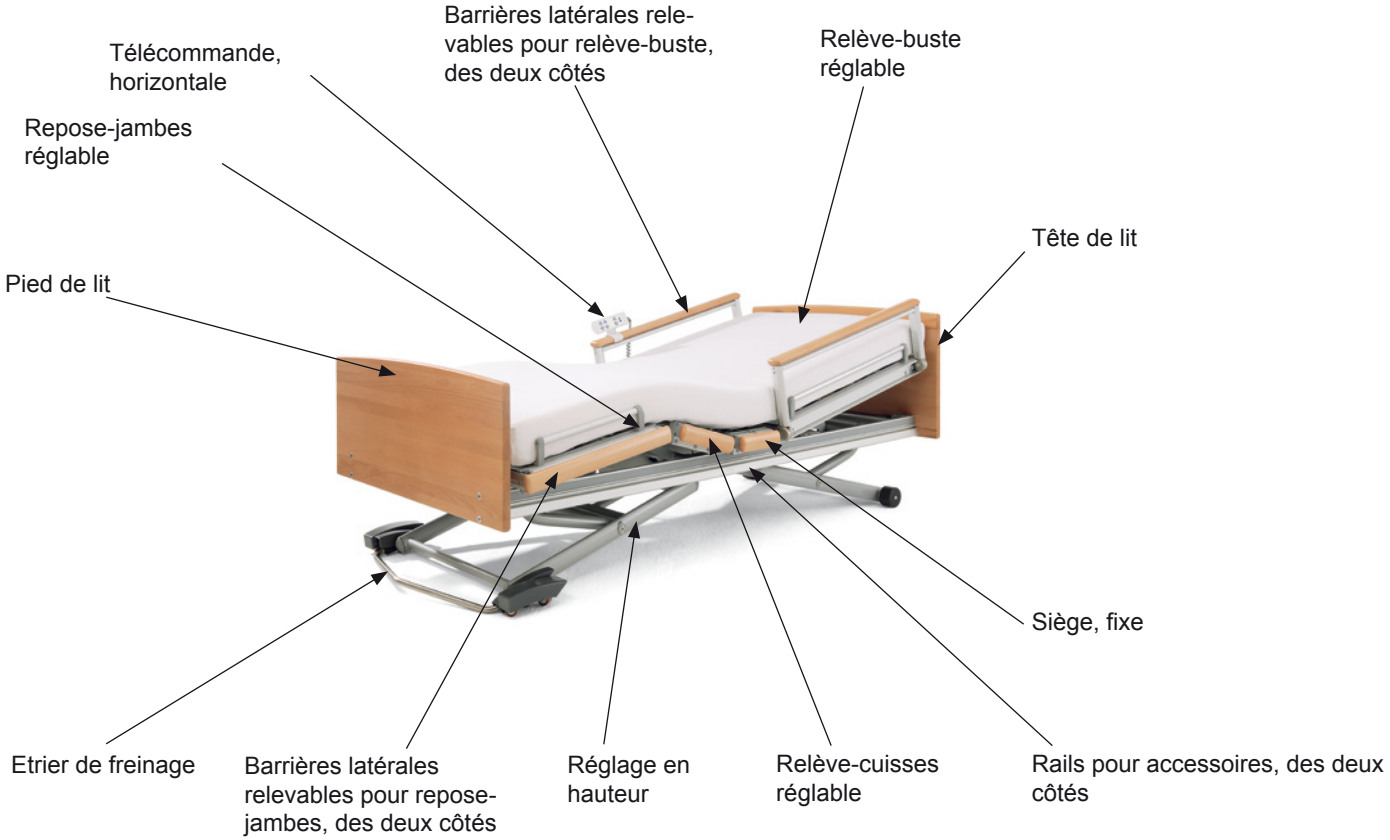

Description fonctionnelle | Aperçu | Modèle 5380 K

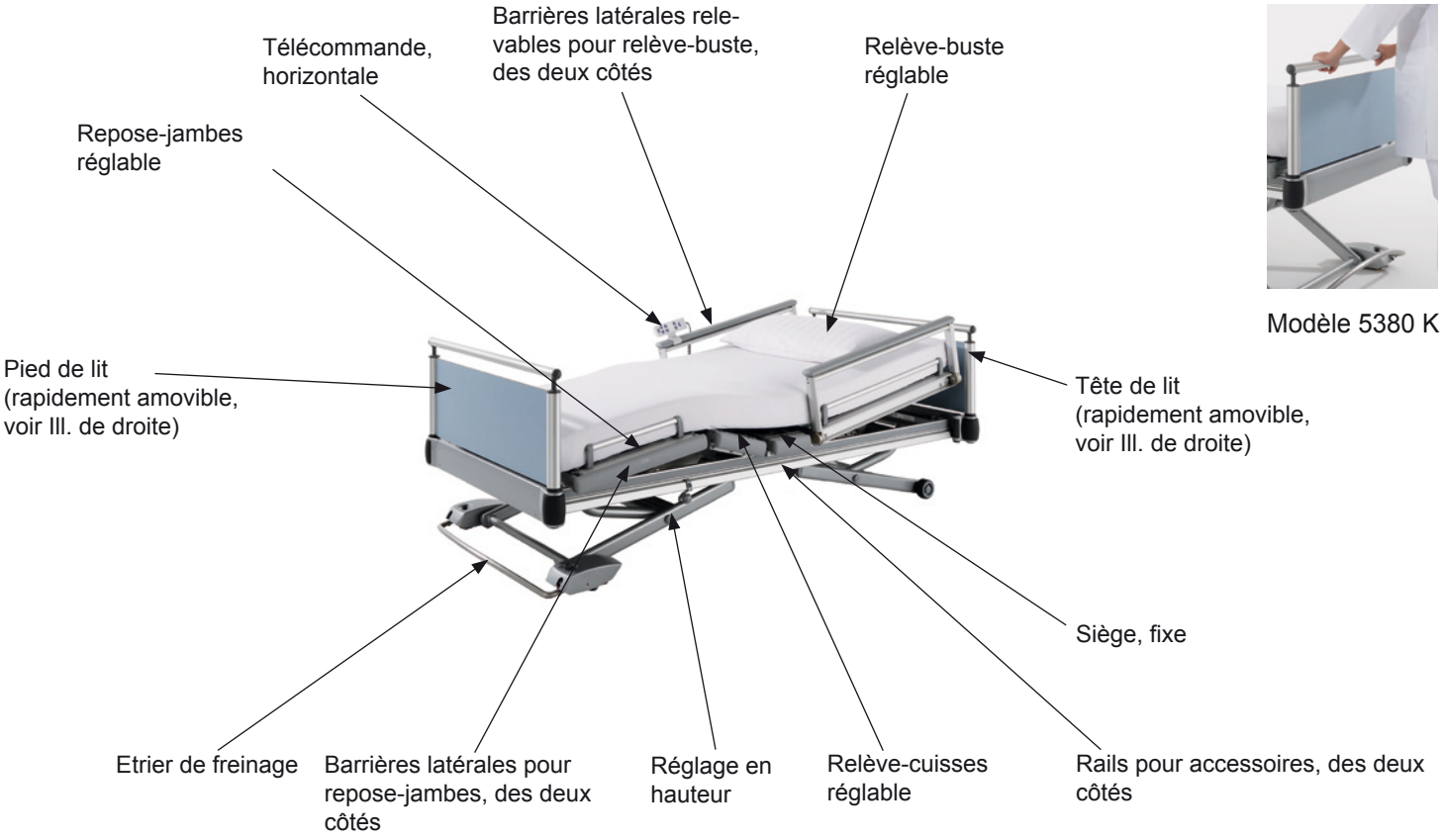
Télécommande, horizontale
Barrières latérales relevables pour relève-buste, des deux côtés
Relève-buste réglable
Repose-jambes réglable
Pied de lit (rapidement amovible, voir Ill. de droite)
Tête de lit (rapidement amovible, voir Ill. de droite)
Siège, fixe
Etrier de freinage
Barrières latérales pour repose-jambes, des deux côtés
Réglage en hauteur
Relève-cuisses réglable
Rails pour accessoires, des deux côtés

Modèle 5380 K

Description fonctionnelle | Télécommande avec crochet

Montée du relève-buste

Descente du relève-buste

Montée du relève-cuisses

Descente du relève-cuisses

Position déclive [1]

Auto-Contour [2] (option)

Montée du plan de couchage

Descente du plan de couchage

Face arrière :

Télécommande déverrouillée

Télécommande verrouillée.

[1] Position tête haute

[2] Elévation du relève-buste et du relève-cuisses

⚠ **ATTENTION** Lors de l'actionnement du réglage motorisé alors que les barrières latérales sont relevées, il convient de veiller à ce que le résident n'ait aucun contact avec les barrières latérales, et à ce que ni ses membres, ni les membres d'autres personnes ne dépassent de ces barrières latérales ou se trouvent entre le plan de couchage et le châssis ou le sol !

Description fonctionnelle | Télécommande, horizontale (option)

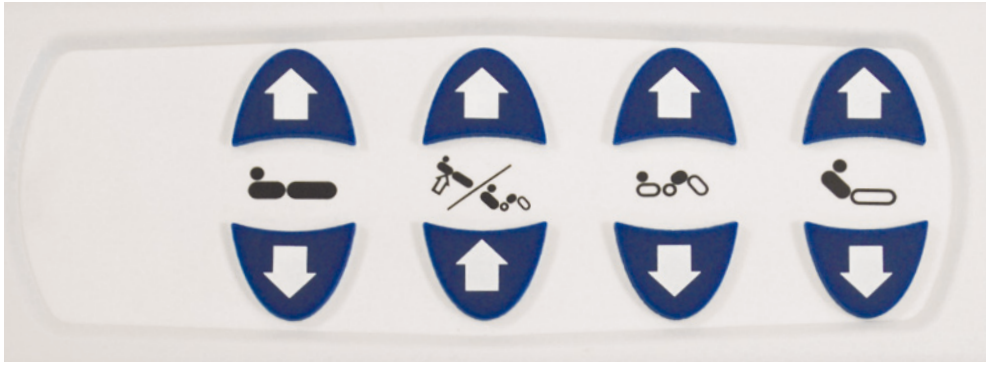

Face arrière :

Télécommande déverrouillée

Télécommande verrouillée.

[1] Position tête haute

[2] Elévation du relève-buste et du relève-cuisses

⚠ **ATTENTION** Lors de l'actionnement du réglage motorisé alors que les barrières latérales sont relevées, il convient de veiller à ce que le résident n'ait aucun contact avec les barrières latérales, et à ce que ni ses membres, ni les membres d'autres personnes ne dépassent de ces barrières latérales ou se trouvent entre le plan de couchage et le châssis ou le sol !

Description fonctionnelle | Boîtier de contrôle du personnel soignant avec verrouillage général (option) 1/2

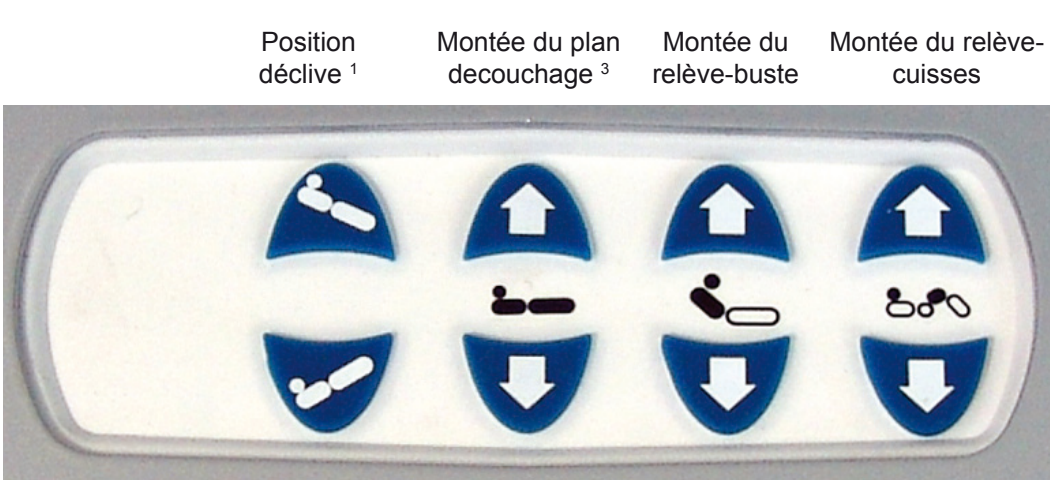

[1] Position tête haute

[2] Position tête en bas

[3] Selon les pays, le boîtier de contrôle du personnel soignant peut être équipé d'une fonction automatique (double-clic) (voir page suivante).

⚠ **ATTENTION** Lors de l'actionnement du réglage motorisé alors que les barrières latérales sont relevées, il convient de veiller à ce que le résident n'ait aucun contact avec les barrières latérales, et à ce que ni ses membres, ni les membres d'autres personnes ne dépassent de ces barrières latérales ou se trouvent entre le plan de couchage et le châssis ou le sol !

Face arrière :

Boîtier de commande verrouillé

Dans cette position, le boîtier central et la télécommande sont entièrement verrouillés.

Fonction double-clic "Montée/ Descente du plan de couchage"

Selon les pays, le boîtier de contrôle du personnel soignant peut être équipé d'une fonction automatique (double-clic) pour le réglage en hauteur du plan de couchage.

En double-cliquant sur le bouton "Montée du plan de couchage" ou "Descente du plan de couchage", le plan de couchage passe en position la plus haute ou la plus basse. Cette fonction peut être interrompue à tout moment en appuyant sur un autre bouton.

⚠ **ATTENTION "Risque de pincement"**

Lors de l'utilisation de la fonction "double-clic", le personnel soignant est tenu de surveiller le résident jusqu'à la fin de la manoeuvre de réglage.

⚠ **DANGER "Risque de pincement entre le châssis de lit ou le sol et le sommier lors de l'abaissement du lit"**
Lors de toute manoeuvre de réglage, il convient de s'assurer qu'aucune personne, qu'aucun membre, animal, linge de lit ni aucun autre objet ne se trouve entre le sommier et le châssis ou le sol.

Description fonctionnelle | Boîtier de contrôle du personnel soignant avec verrouillage individuel (option) 1/2

Montée/Descente du relève-buste | Montée/Descente du relève-cuisses | Plan de couchage haut/bas[1] | Position déclive [2] Position proclive [3]

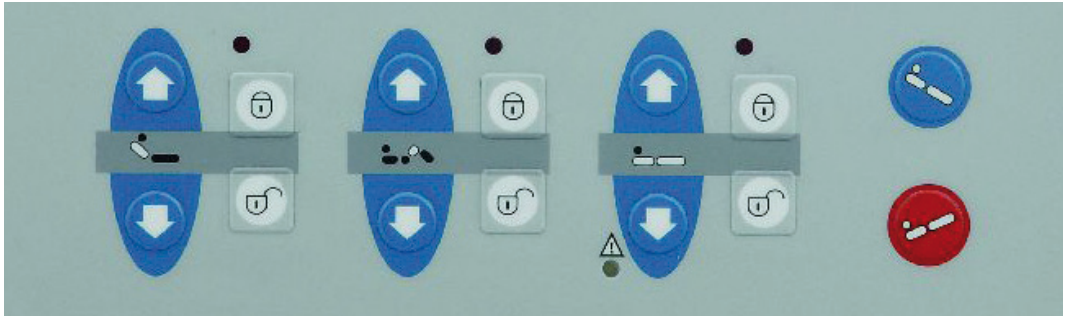

La DEL s'allume en rouge lorsque la touche « Montée » ou « Descente » est actionnée alors que les entraînements sont verrouillés.

Verrouiller l'entraînement correspondant.

Déverrouiller l'entraînement correspondant.

La DEL s'allume en jaune lorsque le plan de couchage a atteint sa position la plus basse.

[1] Selon les pays, le boîtier de contrôle du personnel soignant peut être équipé d'une fonction automatique (double-clic) (voir page suivante).

[2] Position tête haute

[3] Position tête en bas

⚠ **ATTENTION** Lors de l'actionnement du réglage motorisé alors que les barrières latérales sont relevées, il convient de veiller à ce que le résident n'ait aucun contact avec les barrières latérales, et à ce que ni ses membres, ni les membres d'autres personnes ne dépassent de ces barrières latérales ou se trouvent entre le plan de couchage et le châssis ou le sol !

Fonction double-clic "Montée/ Descente du plan de couchage"

Selon les pays, le boîtier de contrôle du personnel soignant peut être équipé d'une fonction automatique (double-clic) pour le réglage en hauteur du plan de couchage.

En double-cliquant sur le bouton "Montée du plan de couchage" ou "Descente du plan de couchage", le plan de couchage passe en position la plus haute ou la plus basse. Cette fonction peut être interrompue à tout moment en appuyant sur un autre bouton.

⚠ **ATTENTION "Risque de pincement"** Lors de l'utilisation de la fonction "double-clic", le personnel soignant est tenu de surveiller le résident jusqu'à la fin de la manoeuvre de réglage.

⚠ **DANGER "Risque de pincement entre le châssis de lit ou le sol et le sommier lors de l'abaissement du lit"** Lors de toute manoeuvre de réglage, il convient de s'assurer qu'aucune personne, qu'aucun membre, animal, linge de lit ni aucun autre objet ne se trouve entre le sommier et le châssis ou le sol.

Des logements pour potence et accessoires sont prévus sur la face intérieure de la traverse de la tête du châssis.
Le modèle 5380 K est équipé de deux logements supplémentaires pour tiges porte-sérum, qui se trouvent côté tête et côté pied, à côté du rouleau écarteur.

La potence et les autres accessoires doivent être correctement introduits dans les logements : vous devez entendre le "clic" signalant qu'ils sont bien encliquetés.

⚠ **ATTENTION "Risque de blessures"**
Assurez-vous que la potence est entièrement insérée dans le logement et qu'elle est bien en place.
Attention : la charge de travail sécurisée de la potence est de 75 kg au maximum.

⚠ **ATTENTION "Risque de chute"**
Le résident ne doit pas se servir de la potence comme d'un appui pour se lever.

La potence ne doit en aucun cas dépasser des limites extérieures du lit et servir d'appui pour se lever (par ex. lorsque le résident se lève du fauteuil roulant).

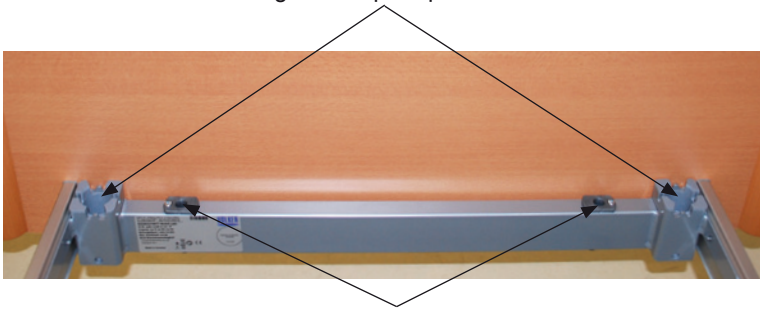

Des rails pour accessoires se trouvent des deux côtés du lit.

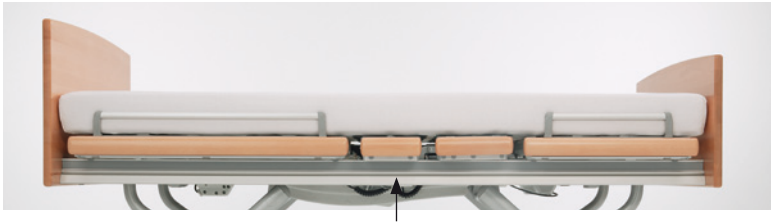

Description fonctionnelle | Versions et options 1/2

Les modèles standard des lits médicalisés peuvent être fournis en différentes versions et avec différentes options :

Versions/options	Description
Télécommande (versions)	1. Avec crochet (standard)* : 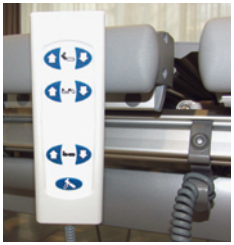
	2. Télécommande clipsée horizontale sur la barrière latérale (option)* :

Versions/options	Description
Boîtier de contrôle du personnel soignant avec verrouillage général	Télécommande clipsée horizontale sur la barrière latérale (option) :
Boîtier de contrôle du personnel soignant avec verrouillage individuel	Télécommande clipsée horizontale sur la barrière latérale (option)** :

*Une télécommande avec bouton de fonction "Auto-Contour" est disponible en option

** Le modèle 5380 K possède une possibilité de fixation supplémentaire, par crochet sur le pied de lit

Description fonctionnelle | Versions et options 2/2

Versions/options	Description
Barrières latérales (versions)	Les modèles 5380 et 5380 K peuvent être équipés de différentes versions de barrières latérales : Relève-buste/repose-jambes : 1. Rehaussable jusqu'à 34 cm* (standard) 2. Rehaussable jusqu'à 40 cm* (variante) * Mesurés depuis l'arête supérieure des barrières latérales jusqu'au plan de couchage (sans le matelas).

Ce manuel d'utilisation concerne toutes les versions et toutes les options mentionnées. Vous trouverez de plus amples précisions concernant les différentes versions de lit proposées dans les spécifications de commande de vos lits. Si la spécification de commande originale n'était plus disponible, veuillez contacter le SAV de Völker. Veuillez noter auparavant le numéro de série Völker (ID-Nr.) inscrit sur la plaque signalétique 🕮 66.

Description fonctionnelle | Accessoires 1/2

Afin d'offrir la plus grande flexibilité possible, Völker propose une large gamme d'accessoires faciles à monter. Les lits médicalisés sont équipés en série de systèmes de fixation pour accessoires, par exemple pour une tige porte-sérum ou une potence.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les accessoires dans les brochures d'information actuelles ou sur Internet, à l'adresse suivante : www.voelker.de 🕮. Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous informer sur les accessoires disponibles pour votre modèle de lit.

⚠ **ATTENTION** Seule l'utilisation d'accessoires Völker d'origine est autorisée ! Les accessoires de fabricants tiers doivent être contrôlés avant utilisation.

Matelas

Taille du matelas	Taille du sommier	Densité
88 x 200/220 x 12 cm	90 x 200/220 cm	40-50 kg/m³

Afin de réduire les risques de blessures, utilisez uniquement des matelas aux dimensions et caractéristiques mentionnées ci-dessus. Si vous n'utilisez pas de matelas Völker, prenez contact avec un revendeur de confiance.

⚠ **DANGER** L'utilisation de matelas ne répondant pas à ces spécifications peut entraîner un risque de suffocation !

⚠ **DANGER** Lorsqu'elles sont relevées, les barrières latérales doivent toujours dépasser d'au moins 220 mm la surface du matelas, afin de prévenir tout risque de chute accidentelle du résident. Attention : la hauteur du matelas influe directement sur la hauteur disponible des barrières latérales.

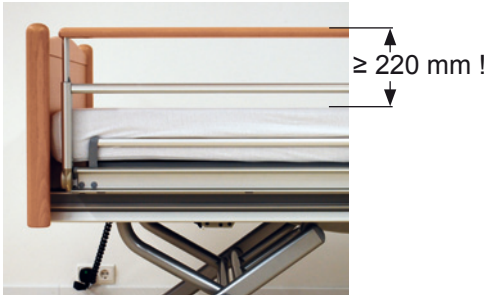

Description fonctionnelle | Accessoires 2/2

Utilisation de systèmes d'immobilisation

Les systèmes d'immobilisation, tels que les sangles, doivent strictement être utilisés conformément aux consignes des fabricants de ces systèmes.

En cas d'utilisation de systèmes d'immobilisation sous la forme de ceintures abdominales, il conviendra de s'assurer que les barrières latérales sont entièrement relevées. Il convient dans tous les cas d'obturer l'intervalle central par une sécurité médiane.

⚠ **DANGER** Si vous utilisez des systèmes d'immobilisation et des sécurités médianes, lisez et respectez les manuels d'utilisation de ces accessoires.

Lors d'une immobilisation, les plans de couchage ne doivent **en aucun cas** être modifiés **et** doivent se trouver dans leur position la plus basse !

Pendant une immobilisation, les fonctions de déplacement du plan de couchage doivent être verrouillées et la télécommande doit être placée hors de la portée du résident !

Mise en service

Le chapitre **Mise en service** décrit les mesures de préparation du lit avant son utilisation, y compris le contrôle fonctionnel.

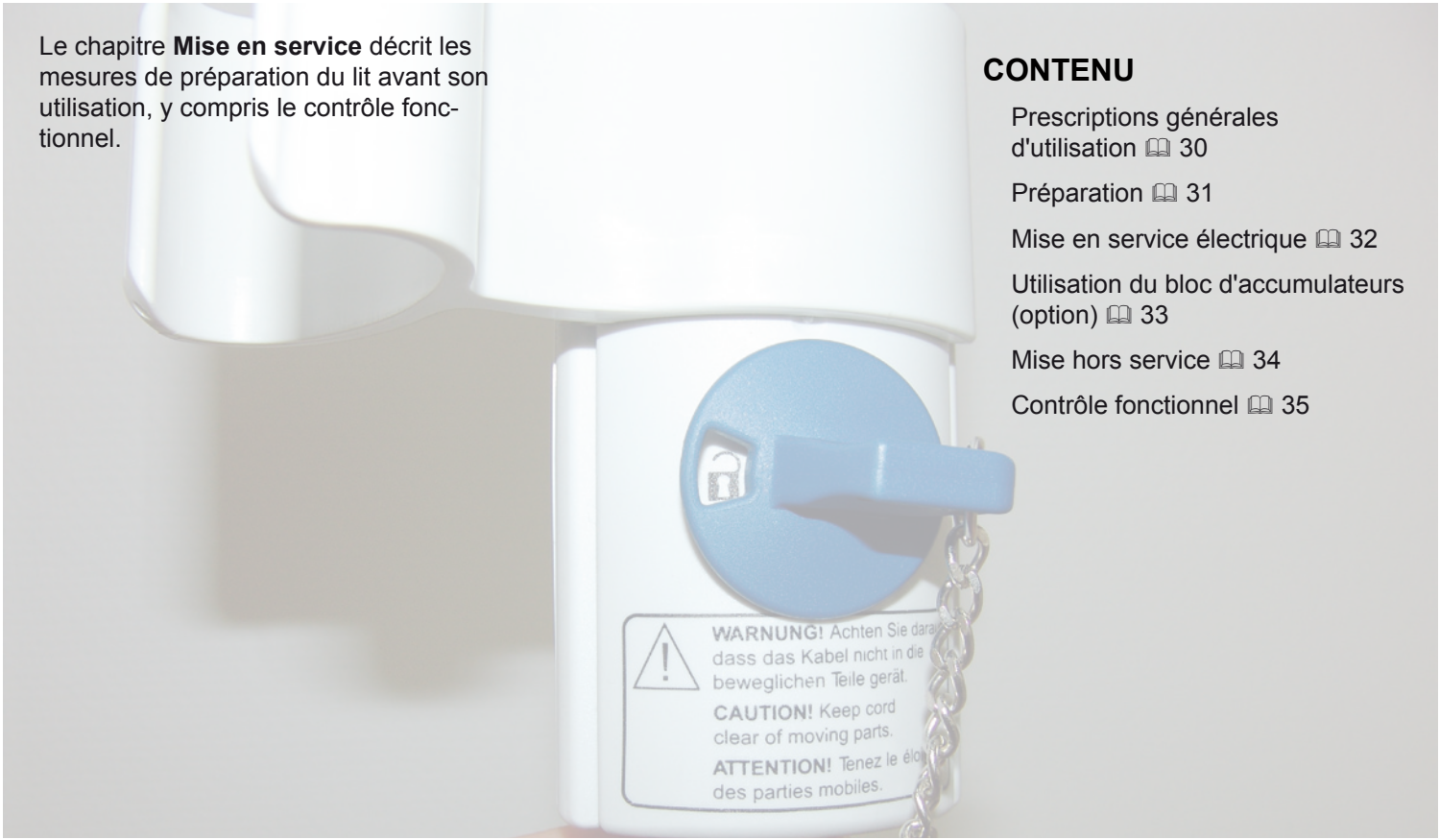

CONTENU

Prescriptions générales d'utilisation 🕮 30

Préparation 🕮 31

Mise en service électrique 🕮 32

Utilisation du bloc d'accumulateurs (option) 🕮 33

Mise hors service 🕮 34

Contrôle fonctionnel 🕮 35

Durée de fonctionnement

La durée maximum de fonctionnement des fonctions électriques du lit est indiquée sur le lit (plaque signalétique 🕮 66) ou sur la fiche technique.

L'expression « 1 min/10 min » signifie que chaque réglage électrique du lit peut être utilisé de manière ininterrompue pendant 1 minute toutes les 10 minutes (protection contre la surchauffe).

> ***REMARQUE*** Si la durée maximale de fonctionnement d'1 minute devait être dépassée à plusieurs reprises ou longtemps, il est possible que l'entraînement électromécanique soit coupé à la suite de l'activation des systèmes de protection. Le lit ne pourra alors pas être réglé électriquement jusqu´à ce qu´il ait suffisamment refroidi ! En cas de forte surcharge, le moteur peut subir des dommages.

Bloc d'accumulateurs (option)

Le bloc d'accumulateurs a une capacité de charge qui correspond à une durée théorique permanente de 3 montées et descentes du plan de couchage avec une charge de travail de 170 kg.

> ***REMARQUE*** Si le lit est placé sur son emplacement et que le connecteur réseau n'est pas branché, le bloc d'accumulateurs se déchargera !
>
> S'il est déchargé, le bloc d'accumulateurs peut s'endommager au point de rendre nécessaire son remplacement prématuré !
>
> Afin d'assurer une longue durée de vie du bloc d'accumulateurs, il est impératif de l'utiliser et de le manipuler correctement !

Le lit doit être si possible raccordé en permanence au réseau électrique pour assurer à tout instant l'entière disponibilité de ses fonctions électriques.

Dispositif de sécurité

Le lit est équipé d'un dispositif électronique de sécurité avec réinitialisation automatique, qui empêche la surcharge des entraînements. En cas de très forte surcharge, le lit sera automatiquement mis hors service.

Conditions d'installation

Le lit est conçu pour être utilisé dans des locaux secs (fiche technique). L'utilisation du lit rend nécessaire une alimentation électrique du local et, le cas échéant, un raccordement de potentiel.

Mise en service mécanique

La tête et le pied de lit doivent être vissés sur les longerons latéraux (modèle 5380) ou enclenchés dans les cornières du châssis (modèle 5380 K).

L'étrier de freinage et le cache-roue doivent être vissés.

Raccordement de la télécommande

Le cas échéant, la télécommande doit être branchée dans la douille prévue. Le câble spiralé doit être monté sans contrainte de traction.

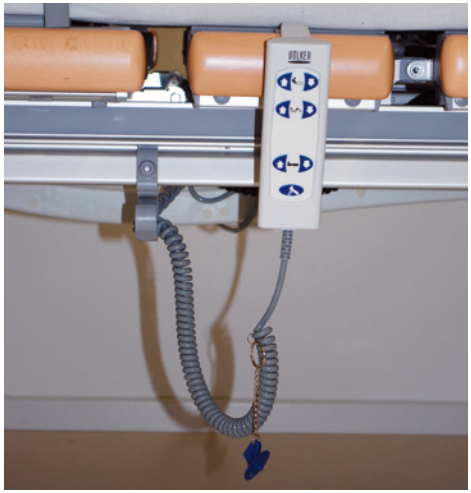

Pose du câble de la télécommande

Transport du lit

Le lit peut être déplacé sans dispositifs auxiliaires de transport. Pour cela, mettez le lit en position de transport (amenez le plan de couchage à l'horizontale, réglez la hauteur du plan de couchage à au moins 35 cm et desserrez le frein 🕮 38).

REMARQUE Le lit peut être dirigé uniquement en le manoeuvrant par le pied de lit.

⚠ **PRUDENCE** Le lit médicalisé n'est pas conçu pour le transport de personnes. Si une personne est alitée, le lit ne doit être déplacé que dans la pièce. Le lit doit être déplacé uniquement sur un sol ferme. N'essayez pas de lui faire passer des obstacles de plus de 1 cm de hauteur. La pente maximale du sol ne doit pas dépasser 10°.

REMARQUE Le lit doit être transporté par au moins deux personnes, qui le tiennent au niveau de la tête et du pied de lit.

Transport du lit par deux personnes au moins

⚠ **ATTENTION** Veillez à la connexion correcte du câble d'alimentation réseau sur l'entraînement du réglage du plan de couchage !

⚠ **ATTENTION** Contrôlez le cable d'alimentation réseau pour vous assurer qu'il n'est pas endommagé. Si le câble est endommagé, le lit ne doit pas être utilisé et doit immédiatement être mis hors service !

REMARQUE Attention : si le système de mise hors réseau n'est pas manipulé correctement, le bloc d'accumulateurs (option) peut ne plus se charger. Sont considérées comme des manipulations non conformes, entre autres : chute au sol du boîtier de mise hors réseau, traction sur le câble du système de mise hors réseau pour le débrancher de la prise, et écrasement du câble lors du transport du lit.

1. Raccordez le connecteur du système de mise hors réseau à la prise réseau.

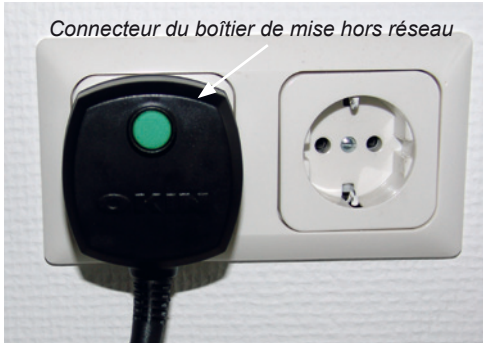

2. Appuyez pendant 1 seconde sur le connecteur vert du système de mise hors réseau pour couper l'alimentation réseau.

3. Avec la clé, déverrouillez le commutateur monté sur l'arrière de la télécommande et du boîtier de contrôle du personnel soignant (option) (symbole « verrou ouvert » visible) pour mettre en service les fonctions électriques du lit.

Symbole « verrou ouvert » visible
Clé
WARNUNG! Achten Sie darauf, dass das Kabel nicht in die beweglichen Teile gerät.
CAUTION! Keep cord clear of moving parts.
ATTENTION! Tenez le câble à l'écart des parties mobiles.

Mise en service | Utilisation du bloc d'accumulateurs (option) 1/2

Le bloc d'accumulateurs (option) permet la commande hors réseau du lit pour au moins trois cycles de réglage.

La diode électroluminescente possède trois couleurs :

Vert	Le bloc d'accumulateurs est raccordé au réseau. Le cycle de charge est en cours.
Orange	Le bloc d'accumulateurs est en charge. Le lit ne doit pas être utilisé hors réseau.
Rouge	NIVEAU DANGEREUSEMENT BAS. Le bloc d'accumulateurs doit être rechargé. Le lit ne peut pas être utilisé hors réseau.
Toutes les diodes sont éteintes	Le bloc d'accumulateurs est complètement chargé : le coupe-circuit est activé. Aucun courant ne passe en mode « Veille ».

Si un signal sonore retentit, le bloc d'accumulateurs doit être rechargé. Le signal sonore est de plus en plus faible en fonction du degré de décharge du bloc d'accumulateurs. Le bloc d'accumulateurs se coupe peu avant d'atteindre un niveau de décharge profonde. Une fois le lit raccordé au réseau électrique, appuyez sur une touche quelconque de la télécommande afin de la remettre complètement en fonction. En cas de raccordement au réseau, la recharge du bloc d'accumulateurs se fera après chaque utilisation ou lorsque l'état de décharge sera trop avancé.

REMARQUE Lorsque le lit n'est pas raccordé au réseau électrique pendant une longue période, le bloc d'accumulateurs peut se décharger. Le degré de décharge dépend des conditions ambiantes.

REMARQUES Pendant le cycle de charge, le bloc d'accumulateurs est raccordé au réseau et de ce fait, alimenté en électricité. La DEL indique l'état de charge du bloc d'accumulateurs pendant le cycle de charge. Le coupe-circuit est désactivé et le courant alimente le lit.

⚠ **ATTENTION** Si, dans les environs du lit, des parasites électromagnétiques surviennent avec d'autres appareils, renoncez à utiliser ces appareils.

Lors du transport, le lit doit être toujours traité avec précaution et protégé contre l'humidité.

REMARQUE Ce lit est conçu pour être utilisé à une température ambiante de 10 °C à 40 °C, une humidité relative de 30 à 40 % et une pression atmosphérique de 700 à 1060 hPa.

⚠ **ATTENTION** Le remplacement du bloc d'accumulateurs doit être effectué uniquement par le personnel formé par la société Völker GmbH.

⚠ **ATTENTION** En cas de défaut du bloc d'accumulateurs, une fuite de gaz peut se produire. Dans de rares cas, ceci peut entraîner une déformation du boîtier du bloc d'accumulateurs. Dans un tel cas, le lit doit immédiatement être mis hors service et placé dans un local suffisamment ventilé dépourvu de toute source d'étincelles (électrique ou de feu). Dans un tel cas, alertez immédiatement le service après-vente !

⚠ **ATTENTION** Le bloc d'accumulateurs doit être éliminé auprès d'un organisme agréé conformément à la législation relative à la protection de l'environnement ; vous pouvez également le retourner à la société Völker GmbH.

Après avoir mis le lit sous tension, il est nécessaire de désactiver le verrouillage des touches de fonction 🕮 37 pour pouvoir mettre en service la télécommande et le boîtier de contrôle du personnel soignant.

Mise hors service

Le lit peut être mis hors service en le débranchant de l'alimentation réseau. Il faut débrancher le connecteur réseau de la prise électrique et, le cas échéant, débrancher le bloc d'accumulateurs (option) de la commande. Si le lit n'est pas utilisé pendant plus de deux semaines, la pile 9 V doit également être retirée du moteur.

Pour retirer la pile monobloc 9 V, enlevez les deux vis du couvercle de logement de pile sur l'Okimat.

Retirez la pile du bornier.

Contrôle visuel

Avant toute nouvelle utilisation, il convient de contrôler :

1. Que le lit n'est pas extérieurement endommagé.
2. Que l'isolation des câbles électriques est en bon état.
3. Que la prochaine date de contrôle n'est pas dépassée (voir plaquette de contrôle).

⚠ **ATTENTION** Utiliser uniquement le lit s'il n'est pas endommagé et si la date de contrôle n'est pas dépassée !

Test de fonctionnement

Un test de fonctionnement doit être réalisé avant toute nouvelle utilisation :

1. Toutes les fonctions électriques doivent être activées une fois jusqu'à leurs positions finales.
2. Le bon fonctionnement de toutes les sécurités latérales doit être contrôlé.
3. Le blocage du lit doit être contrôlé.

Si le test de fonctionnement ne révèle aucun dysfonctionnement, alors le lit est prêt à être utilisé.

Commande

Le chapitre **Commande** vous communique toutes les informations nécessaires à la commande d'un lit médicalisé Völker.

CONTENU

Verrouillage du boîtier de commande 🕮 37

Frein 🕮 38

Barrières latérales 🕮 39
- Remarques générales de sécurité 🕮 39
- Barrières latérales 🕮 40

Relève-buste 🕮 42

Relève-cuisses 🕮 43

Repose-jambes 🕮 44

Hauteur du plan de couchage 🕮 45

Position déclive et proclive 🕮 46

Position assise de confort 🕮 47

Commande | Verrouillage des touches

L'activation du verrouillage des touches entraîne le blocage de toutes les fonctions électriques du lit.

Le verrou à clé se trouve sur la face arrière de la télécommande et du boîtier de contrôle du personnel soignant (option). Ces instruments de commande peuvent être déverrouillés (symbole de verrou ouvert visible) ou verrouillés avec la clé.

S'il est impossible d'activer les fonctions du lit, vérifiez tout d'abord si le verrouillage des touches n'est pas activé.

La clé doit être enlevée du lit lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Télécommande ou boîtier central de commande en position verrouillée

Télécommande ou boîtier de commande central en position déverrouillée

Lorsque le boîtier de contrôle du personnel soignant est verrouillé, la télécommande est automatiquement verrouillée (verrouillage de système).

Si seule la télécommande est verrouillée, le boîtier de commande centrale conserve toute sa fonctionnalité.

L'étrier de freinage qui se trouve au niveau du pied de lit doit être poussé vers le haut pour pouvoir déplacer le lit. Lors du déplacement du lit, le plan de couchage doit être à l'horizontale et la hauteur du plan de couchage doit être d'au moins 35 cm.

⚠ **PRUDENCE "Risque d'accident"** Lorsque le lit n'est pas transporté, le frein doit toujours être bloqué, car le résident peut s'aider du lit comme d'un appui pour se lever ou s'allonger. Le déplacement du lit par inadvertance alors que le frein est desserré peut entraîner des chutes graves. Après le blocage du frein, il convient de vérifier si le lit est bien bloqué.

Après la toute première ou la nouvelle mise en service, le lit peut ne pas être bloqué : il y a donc lieu de vérifier que le frein est correctement bloqué.

REMARQUE Le lit n'est pas destiné au transport des résidents.

Bloquer le frein

Pour freiner le lit, appuyez sur l'étrier de freinage. Dès que ce dernier est enclenché, le lit est freiné.

Desserrer le frein

Pour ouvrir le frein, poussez l'étrier de freinage vers le haut.

REMARQUE Le lit peut être déplacé si la hauteur du plan de couchage est d'au moins 35 cm et si le plan de couchage est à l'horizontale. Attention : le lit peut être dirigé uniquement en le manoeuvrant par le pied de lit (le côté où se trouve l'étrier de freinage).

Etrier de freinage

⚠ **ATTENTION** Toute personne chargée de la manipulation des barrières latérales doit avoir lu les instructions suivantes et les respecter :

- Lors de l'activation du réglage du relève-buste, du relève-cuisses ou du repose-jambes, ou de la montée ou bien encore des barrières latérales, il convient impérativement de veiller à ce que le résident n'ait aucun contact avec les barrières latérales, et à ce qu'aucun membre ne dépasse des barrières latérales.
- Si les barrières latérales sont utilisées pour une personne dont l'état psychique rend leur utilisation nécessaire, il convient de veiller à ce que la télécommande se trouve hors de sa portée ou que ses fonctions soient entièrement verrouillées. Il faut veiller dans tous les cas à exclure tout danger éventuel.
- Des housses de protection sont disponibles pour les barrières latérales en tant qu'accessoires ; ces housses représentent une protection supplémentaire contre les blessures par contact avec les barrières latérales. L'utilisation de ces housses de protection est recommandée pour toutes les personnes chez lesquelles le risque de blessures par contact inévitable avec les barrières latérales est très élevé. Leur utilisation n'exempt toutefois en rien le personnel soignant ou le résident à user de toutes les précautions nécessaires qui s'imposent lors de l'utilisation du lit.
- Lorsque les barrières latérales sont utilisées, elles doivent toujours être soit entièrement relevées et verrouillées, soit entièrement abaissées jusqu'à la butée. En raison du risque de pincement, elles ne doivent **en aucun cas** ne pas être entièrement verrouillées.
- Si les barrières latérales sont endommagées, il existe un risque de chute.

Commande | Sécurités latérales 1/2

Relever les barrières latérales

1. Tirez l'élément de la barrière latérale à l'horizontale et de côté, jusqu'à la butée, puis basculez-le vers le haut.
2. Pour régler la hauteur des barrières latérales, tirez vers le haut la partie télescopique jusqu'à la butée.

Replier les barrières latérales

1. Appuyez sur les deux boutons qui se trouvent à l'extérieur du longeron, tout près du montant, pour amener la partie télescopique des barrières dans sa position la plus basse.

2. Actionnez le déclencheur comportant la mention « Drücken / Push », qui se trouve sur la partie inférieure de l'élément de barrière latérale, et basculez-le à l'horizontale de manière à ce qu'il soit parallèle au sol.

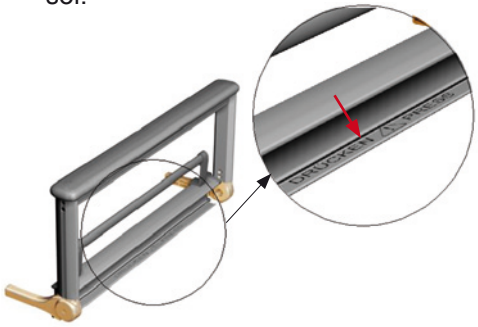

3. Repoussez entièrement l'élément de la barrière latérale sous le plan de couchage.

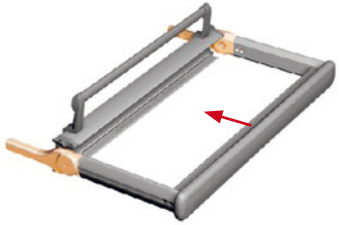

Les éléments des barrières latérales peuvent être relevés ensemble ou séparément, selon les besoins, pour protéger les résidents.

Le déploiement des quatre éléments de barrières latérales assure une protection maximale du résident.

⚠ **ATTENTION** Les barrières latérales doivent toujours être saisies des deux mains par les extrémités de chaque élément, puis amenées vers le haut/bas.

⚠ **PRUDENCE** Les éléments des barrières latérales relevés à l'horizontale ne doivent pas supporter plus de 15 kg au maximum !

REMARQUE En raison de leur stabilité exceptionnelle, les éléments des barrières latérales peuvent également être utilisés comme dépôt pour linge de lit (charge maxi. : 15 kg) ou comme surface d'appui supplémentaire pour certaines positions thérapeutiques, comme par ex. Bobath ou lors des traitements de kinésithérapie.

Commande | Relève-buste

Le réglage de la section du relève-buste peut être commandé avec la télécommande ou le boîtier de contrôle du personnel soignant (option).

Le cas échéant, désactivez le verrouillage du boîtier 🕮 37.

Le relève-buste du plan de couchage peut être relevé jusqu'à un angle de 70° maximum.

⚠ **ATTENTION** Lors du redressement du relève-buste alors que les barrières latérales sont relevées, il convient de veiller à ce qu'aucune partie du corps du résident ni d'autres personnes ne dépasse ni ne repose sur les barrières latérales !

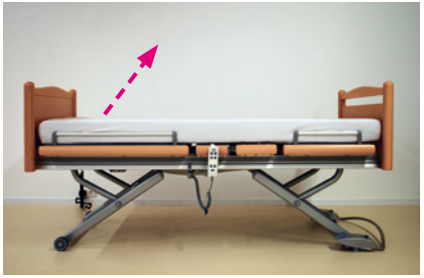

Montée/Descente du relève-buste

Montée/Descente du relève-buste

Télécommande

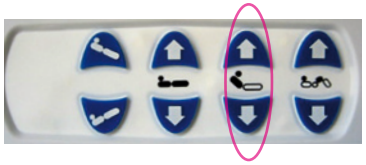

Boîtier de contrôle du personnel soignant (option)

⚠ **ATTENTION "Risque de pincement"** Lors du réglage du relève-buste, il ne faut pas toucher le cadre de châssis au niveau du relève-buste !

Commande | Relève-cuisses

La position du relève-cuisses peut être réglée au moyen de la télécommande ou du boîtier de contrôle du personnel soignant (option).

Le cas échéant, désactivez le verrouillage du boîtier 🕮 37.

Le relève-cuisses du plan de couchage peut être relevé jusqu'à un angle de 45° maximum.

⚠ **ATTENTION** Lors du redressement du relève-cuisses alors que les barrières latérales sont relevées, il convient de veiller à ce qu'aucune partie du corps du résident ni d'autres personnes ne dépasse ni ne repose sur les barrières latérales !

Veillez à ce que le repose-jambes puisse être déplacé en tirant sur le support de matelas (voir également page suivante).

⚠ **ATTENTION "Risque de pincement"** Lors du réglage du relève-cuisses, il existe un risque de pincement entre les barrières latérales relevées et le pied de lit.

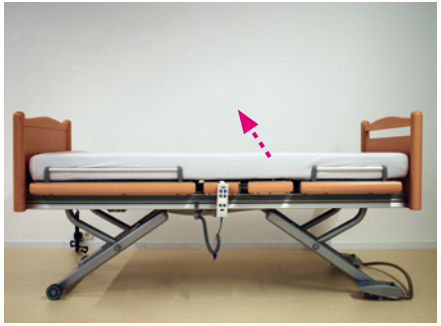

Montée/Descente du relève-cuisses

Montée/Descente du relève-cuisses

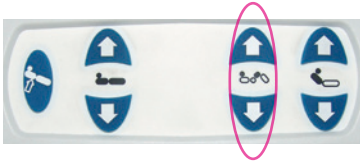

Télécommande

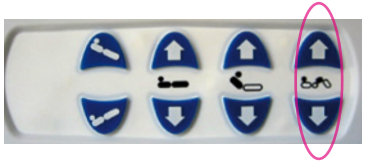

Boîtier de contrôle du personnel soignant (option)

Commande | Repose-jambes

Le repose-jambes peut être réglé manuellement en tirant sur le support de matelas pour être amené jusqu'à un angle de 45° au maximum.

Pour abaisser le repose-jambes, rabaissez-le en appuyant sur le support de matelas.

⚠ **ATTENTION** Lors du redressement du repose-jambes alors que les barrières latérales sont relevées, il convient de veiller à ce qu'aucune partie du corps du résident ni d'autres personnes ne dépasse ni ne repose sur les barrières latérales !

Commande | Hauteur du plan de couchage

La position de l'ensemble du plan de couchage peut être réglée au moyen de la télécommande ou du boîtier de contrôle du personnel soignant (option).

Le cas échéant, désactivez le verrouillage du boîtier 🕮 37.
La hauteur du plan de couchage peut être réglée entre 23 cm et 74 cm.

⚠ **ATTENTION** Afin de prévenir les risques de chute du résident, nous recommandons d'abaisser complètement le lit, sauf pour effectuer les soins !

⚠ **DANGER** Avant d'abaisser le lit, il convient de s'assurer qu'aucune personne, qu'aucun membre, animal, linge de lit ou objet ne se trouve entre le plan de couchage et le châssis ou le sol. Lorsque le patient se lève ou quitte le lit, il convient de s'assurer que celui-ci est bien immobilisé (frein bloqué) !

⚠ **ATTENTION** Lors de l'actionnement du réglage de la hauteur alors que les barrières latérales sont relevées, il convient de veiller à ce que le résident n'ait aucun contact avec les barrières latérales, et à ce que ni ses membres, ni les membres d'autres personnes ne dépassent des barrières latérales !

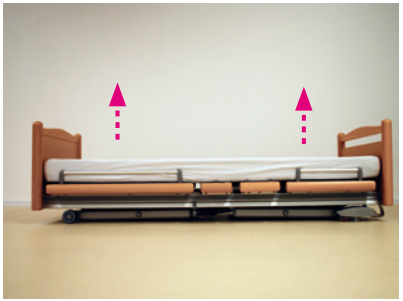

Montée/Descente du plan de couchage

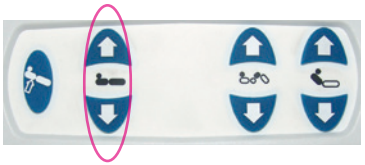

Télécommande

Montée/Descente du plan de couchage

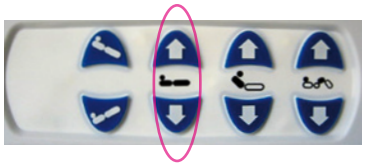

Boîtier de contrôle du personnel soignant (option)

Commande| Position déclive/proclive

La position proclive ne peut être commandée qu'avec le boîtier de contrôle du personnel soignant (option).

Le cas échéant, désactivez le verrouillage du boîtier 🕮 37.

La position proclive peut être réglée jusqu'à un angle de 12°.

⚠ **PRUDENCE** Lorsqu'un dysfonctionnement survient au niveau de la fonction de levage ou en cas de coupure de l'alimentation réseau alors que le bloc d'accumulateurs est complètement déchargé, la fonction proclive ne peut plus être exécutée. Le cas échéant, le résident devra changer de lit ! Grâce au bloc d'accumulateurs disponible en option, toutes les fonctions du lit restent disponibles même en cas de panne de courant.

⚠ **ATTENTION** La position proclive étant réservée à certaines indications cliniques, elle ne doit être utilisée que sur ordonnance médicale.

Le plan de couchage revient automatiquement à l'horizontale dès lors qu'il est amené dans sa position la plus haute ou la plus basse.

Position déclive [1]

Position déclive [1] et position proclive [2]

Télécommande

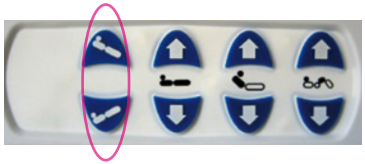

Boîtier de contrôle du personnel soignant (option)

[1] Position tête haute [2] Position tête en bas

Le confort d'assise est un avantage majeur pour tous les résidents qui ne peuvent pas quitter leur lit, que ce soit parce que leur état circulatoire est trop instable ou parce qu'ils requièrent au préalable un « entraînement » en position assise. Le résident adopte une position assise active dans le lit.

Position déclive

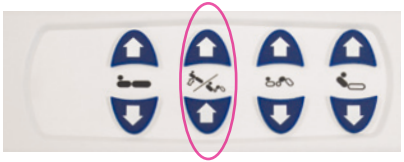

Auto-Contour

Télécommande avec position déclive et Auto-Contour (option)

Régler la position assise de confort

1. Relevez légèrement le relève-buste et le relève-cuisses dans une position confortable. Vous pouvez amener ces deux éléments simultanément dans cette position en appuyant sur le bouton Auto-Contour.
2. Amenez le lit en position assise de confort en appuyant sur le bouton de position déclive.

Ramener le plan de couchage à l'horizontale

Pour remettre le lit en position allongée horizontale, amenez le plan de couchage ainsi que le relève-buste et le relève-cuisses dans leur position la plus basse, dans n'importe quel ordre.

Nettoyage et désinfection

Ce chapitre contient des indications concernant le **nettoyage et la désinfection** du lit.

CONTENU

Nettoyage 🕮 49

Désinfection par essuyage et aérosol 🕮 49

Nettoyage et désinfection 1/2

Afin de maintenir en permanence le bon fonctionnement du lit médicalisé, celui-ci doit être nettoyé, désinfecté et testé le plus rapidement possible après son utilisation, afin qu'il puisse être réutilisé immédiatement et sans risque. Le nettoyage/la désinfection non conforme du lit peut entraîner des dangers.

Nettoyage

Selon le degré de salissure, nous recommandons le nettoyage du lit avec un chiffon humide ou un accessoire similaire.

Désinfection par essuyage et aérosol

La désinfection par essuyage et aérosol doit être effectuée avec les produits désinfectants visés dans la liste du 01.01.08 de la VAH (Verbund für angewandte Hygiene e.V. - Association allemande d'hygiène appliquée) et aux concentrations prescrites. Il y a lieu de toujours respecter le rapport de dilution recommandé par le fabricant dans la notice d'utilisation correspondante. La liste est disponible sous le numéro ISBN 978-3-88681-089-5.

> ***REMARQUE*** Les solvants ne sont pas autorisés. N'utiliser ni produits, ni éponges, ni aucune autre substance ayant un effet abrasif.
> Ne pas utiliser de solvants organiques tels que les hydrocarbures halogénés / aromatisés et les cétones.

Selon le degré de salissure, nous recommandons le nettoyage du lit avec un chiffon humide ou un accessoire similaire. Veuillez respecter les prescriptions suivantes lors de l'utilisation des produits de nettoyage et de désinfection :

- Les solutions de produits doivent en règle générale être préparées juste avant l'utilisation.
- Les concentrations indiquées dans la liste ne doivent pas être dépassées, ni par excès, ni par défaut. Ne jamais employer la méthode dite « à vue de nez ». L'utilisateur d'un désinfectant ne doit jamais y ajouter de produit nettoyant de son propre chef comme par ex. du savon ou des agents actifs de lavage (incompatibilité chimique).
- L'utilisation de désinfectants contenant de l'alcool entraîne un risque d'explosion et d'incendie en cas d'application sur une grande surface.
- Les produits ne doivent contenir aucune substance corrosive ou caustique.
- Les produits ne doivent contenir aucune substance susceptible de modifier la structure superficielle ou les propriétés d'adhérence des matériaux.
- Les produits ne doivent pas attaquer les lubrifiants.
- Le pH de l'eau ne doit pas être supérieur ou inférieur à 6-8.
- La dureté globale de l'eau ne doit pas dépasser 0,9 mmol/l (jusqu'à 5 degrés d). (Ne pas utiliser d'eau déminéralisée.)

Nettoyage et désinfection 2/2

Chlorures	< 100 ppm
Silicates sous forme de SiO_2	< 15 ppm
Fer	< 0,05 ppm
Manganèse	< 0,01 ppm
Cuivre	< 0,05 ppm

Les indications de la liste de la VAH ainsi que les informations que nous communiquons n'exemptent en rien l'utilisateur de l'obligation d'effectuer ses propres contrôles et essais, car certains paramètres (par ex. dureté de l'eau) peuvent varier d´un endroit à un autre. Aucune garantie juridique contraignante de certaines caractéristiques ne peut en être déduite.

L'utilisation de détergents et de désinfectants non adaptés, des proportions de mélange incorrectes et le défaut d'entretien des lits peuvent entraîner des dommages sur les revêtements des surfaces pour lesquels la société Völker GmbH décline toute responsabilité.

⚠ **ATTENTION "Risque d'électrocution / d'incendie / et de pannes"**
De manière générale, le lit doit être mis hors tension avant tout nettoyage et toute désinfection.

Les connecteurs et les douilles ne sont protégés contre les projections d'eau que lorsqu'ils sont munis des capuchons de protection prévus à cet effet.

Lances d'aspersion et installation de lavage

Le nettoyage et la désinfection avec des lances de nettoyeurs haute pression, ainsi que dans des installations de lavage, **sont interdits**.

Entretien

Le chapitre **Entretien** contient les informations nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien.

CONTENU

Qualification du personnel 🕮 52

Remarques de sécurité 🕮 52

Plan d'entretien 🕮 53

Qualification du personnel

Toute personne chargée de l'entretien et des prestations de service doit au moins avoir lu

- les prescriptions de sécurité et
- le manuel d'entretien

et être qualifiée conformément aux paragraphes 4 et 6 du décret allemand relatif à l'exploitation de dispositifs médicaux (MPBetreibV). Afin d'éviter des erreurs et d'assurer le bon fonctionnement de nos lits médicalisés, ces documents doivent être en permanence accessibles au personnel d'entretien.

Avant le début des travaux d'entretien, le manuel de service et le manuel d'utilisation doivent avoir été lus en totalité par les responsables des prestations d'entretien.

Remarques de sécurité

Pendant l'entretien et le contrôle technique, les prescriptions suivantes doivent être strictement observées :

- L'installation électrique du local doit satisfaire aux exigences de l'état actuel du développement technique et le lit médicalisé doit être utilisé de manière conforme.
- Le frein doit être bloqué (le lit est immobilisé).
- Les lits médicalisés ne sont pas antidéflagrants et doivent de ce fait être entretenus uniquement dans un environnement libre de toute substance inflammable.

⚠ **ATTENTION** Avant l'exécution de tout travail d'entretien, débranchez toujours le connecteur réseau **et** débranchez le lit du bloc d'accumulateurs !

⚠ **ATTENTION** Les travaux d'entretien et de réparation doivent être effectués uniquement après désinfection du lit.

⚠ **ATTENTION** A l'issue de l'entretien (la réparation), la sécurité de fonctionnement du lit doit impérativement être contrôlée. Il convient de contrôler si le lit peut être utilisé de manière conforme et sans danger par les résidents et le personnel soignant.

Les lits médicalisés ne nécessitent qu'un entretien minime. Tous les éléments mobiles du réglage de la hauteur, les entraînements du plan de couchage et les barrières latérales sont munis en usine d'une lubrification permanente. Il est recommandé **de soumettre régulièrement, au moins une fois par an, les lits médicalisés à un contrôle technique** 🕮 54 **(y compris contrôle visuel et fonctionnel) conformément à la liste de contrôle** 🕮 78 et de réparer immédiatement les dommages constatés, tels que signes d'usure, vis desserrées ou ruptures.

Après toute interruption d'utilisation de longue durée, un contrôle technique 🕮 54 doit être effectué.

Périodicité	Travaux à exécuter
Tous les ans et après les interruptions d'utilisation de longue durée	Contrôle technique 🕮 54
Tous les 2 ans *	Remplacement de la pile monobloc 9 V (voir ci-dessous)
En cas de besoin	Lubrification des pièces mécaniques Remplacement du bloc d'accumulateurs ou des autres pièces d'usure (voir manuel d'entretien)

Remplacement de la pile

Pour remplacer la pile monobloc 9 V, enlevez les deux vis du couvercle de logement de pile sur l'Okimat.

Utilisez uniquement des piles de marque et éliminez les anciennes piles dans le respect de la législation relative à la protection de l'environnement.

* Ainsi qu'après tout rabattement d'urgence du relève-buste si le lit ne dispose pas d'un bloc d'accumulateurs (option).

Contrôle technique

Le chapitre **Contrôle technique** contient toutes les informations nécessaires à la réalisation du contrôle technique conformément aux textes MPBetreibV, BGVA3, UVV sur les lits médicalisés et les mesures selon VDE 0751-1. Toutes les autres prescriptions (par ex. spécifiques aux pays) n'ont pas été prises en compte ici, ce qui ne dégage toutefois en rien l'exploitant du respect de ces prescriptions.

CONTENU

Contrôle visuel 55

Contrôle fonctionnel des barrières latérales 📖 55

Contrôle fonctionnel du frein 📖 56

Contrôle fonctionnel des entraînements 56

Câble d'alimentation réseau 56

Câblage 56

Boîtier 📖 56

Contrôle mécanique 56

Remplacement de la pile 56

Mesure conformément à VDE 0751-1 57

Contrôle de la poignée 📖 57

Autres accessoires 📖 57

Contrôle technique 1/3

1. Contrôle visuel

Contrôlez si les éléments du châssis présentent des déformations plastiques et/ou des signes d'usure. En font partie entre autres le châssis de lit, les éléments de levage, tous les éléments du plan du couchage (relève-buste, siège, relève-cuisses et repose-jambes), potence, logement pour potence et roues.

2. Contrôle fonctionnel des barrières latérales

Contrôlez si le verrouillage de la barrière latérale fonctionne correctement et si des déformations ou des signes d'usure sont présents sur la barrière latérale.

Contrôlez si les distances de sécurité prescrites sont respectées également en cas de mise en charge de la barrière latérale. Toutes les mesures des distances de sécurité des barrières latérales doivent être effectuées en position horizontale.

La mesure de A doit être effectuée avec un outil conique conforme à la norme IEC 60601-2-38. La force utilisée doit être d'au moins 50 N pour la distance A.

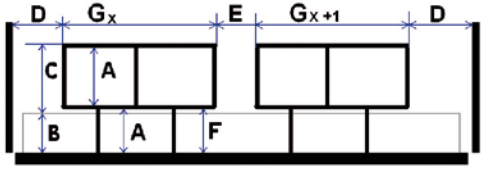

Lettre code	Description	Distance
A	La distance la plus importante entre les éléments au sein du périmètre des BARRIERES LATERALES dans leur position relevée/verrouillée ou de la zone qui est formée par les BARRIERES LATERALES et les éléments fixes du LIT.	≤120 mm
B	Epaisseur du matelas de l'UTILISATION CONFORME	définie par le fabricant
C	Hauteur de l'arête supérieure des BARRIERES LATERALES au-dessus du matelas (voir « B ») sans compression	≤220 mm
D	Distance entre la TETE ou le PIED DE LIT et les BARRIERES LATERALES	≤60 mm ou ≥235 mm
E	Distance entre les BARRIERES LATERALES divisées et le PLAN DE COUCHAGE en position plane	≤60 mm ou ≥235 mm
F	Distance de toutes les ouvertures accessibles entre les BARRIERES LATERALES et le PLAN DE COUCHAGE	si D ou E ≥235 mm, alors F ≤60 mm si D ou E≥60 mm, alors F ≤120 mm
G	Longueur totale des BARRIERES LATERALES ou la somme des longueurs des BARRIERES LATERALES divisées sur un côté du LIT	∑ Gx ≥ 1/2 de la longueur du PLAN DE COUCHAGE

3. Contrôle fonctionnel du frein

Contrôlez la capacité de fonctionnement du frein (immobilisation, roue libre).

4. Contrôle fonctionnel des entraînements

Parcourez la plage de réglage complète de chaque moteur. Faites attention à l'apparition de bruits inhabituels, à la vitesse, à la facilité de déplacement, etc. ainsi qu'au sens de déplacement correct de la fonction sélectionnée. Veillez tout particulièrement à ce que le moteur soit coupé « automatiquement » lorsqu'il atteint la position de fin de course (fonctionnement de l'interrupteur de fin de course).

* Attention : la position finale peut varier selon le modèle de lit. Consultez à cet effet les données techniques ou, en cas de doute, contactez notre SAV.

5. Câble d'alimentation réseau

Contrôlez si

- le câble d'alimentation réseau, y compris les passages de câble,
- la décharge de traction, y compris la gaine de protection,
- le connecteur d'alimentation réseau

ne présentent pas de dommages.

6. Câblage

Contrôlez le cheminement du câble et la position correcte et l'absence de dommages des contacts.

Contrôlez si les câbles ne sont pas endommagés.

7. Boîtier

Contrôlez tous les boîtiers et assurez-vous qu'ils ne sont pas endommagés. Toutes les vis doivent être serrées et les joints ne doivent pas présenter de dommages visibles.

8. Contrôle mécanique

Contrôlez le bon fonctionnement du ressort à pression de gaz en amenant manuellement le repose-jambes dans ses différentes positions.

9. Remplacement de la pile

Remplacez la pile monobloc 9 volts tous les 2 ans. Utilisez uniquement des piles de marque et éliminez les anciennes piles dans le respect de la législation relative à la protection de l'environnement (Remplacement de la pile 📖 53).

Contrôle technique 3/3

10. Mesure selon VDE 0751-1

Le contrôle électrique du lit doit être effectué selon VDE 0751-1. Il faut contrôler le courant de fuite des appareils de rechange.

Sur les lits équipés d'un conducteur d'équipotentialité (voir schéma ci-dessous), il convient également de mesurer l'impédance d'équipotentialité au sein du lit.

11. Poignée

Contrôlez si le plastique et les sangles de maintien de la poignée présentent des dommages et si les tiges de fixation de la potence se trouvent en parfait état.

La poignée de la potence, ainsi que la sangle de fixation doivent être remplacées tous les cinq ans.

12. Autres accessoires

Contrôlez les autres accessoires strictement selon les instructions des fabricants.

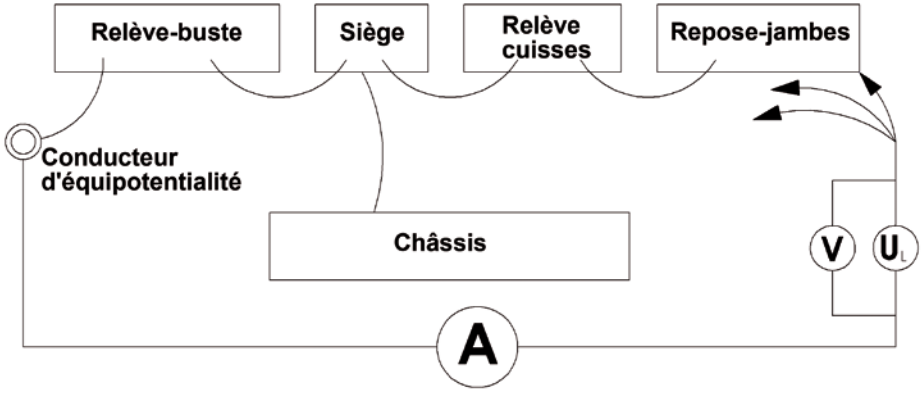

Dépannage

Le chapitre **Dépannage** contient un tableau des anomalies à l'intention de l'utilisateur, ainsi que des informations concernant les centres d'assistance.

CONTENU

Tableau des anomalies 🕮 59

Centres d'assistance 🕮 61

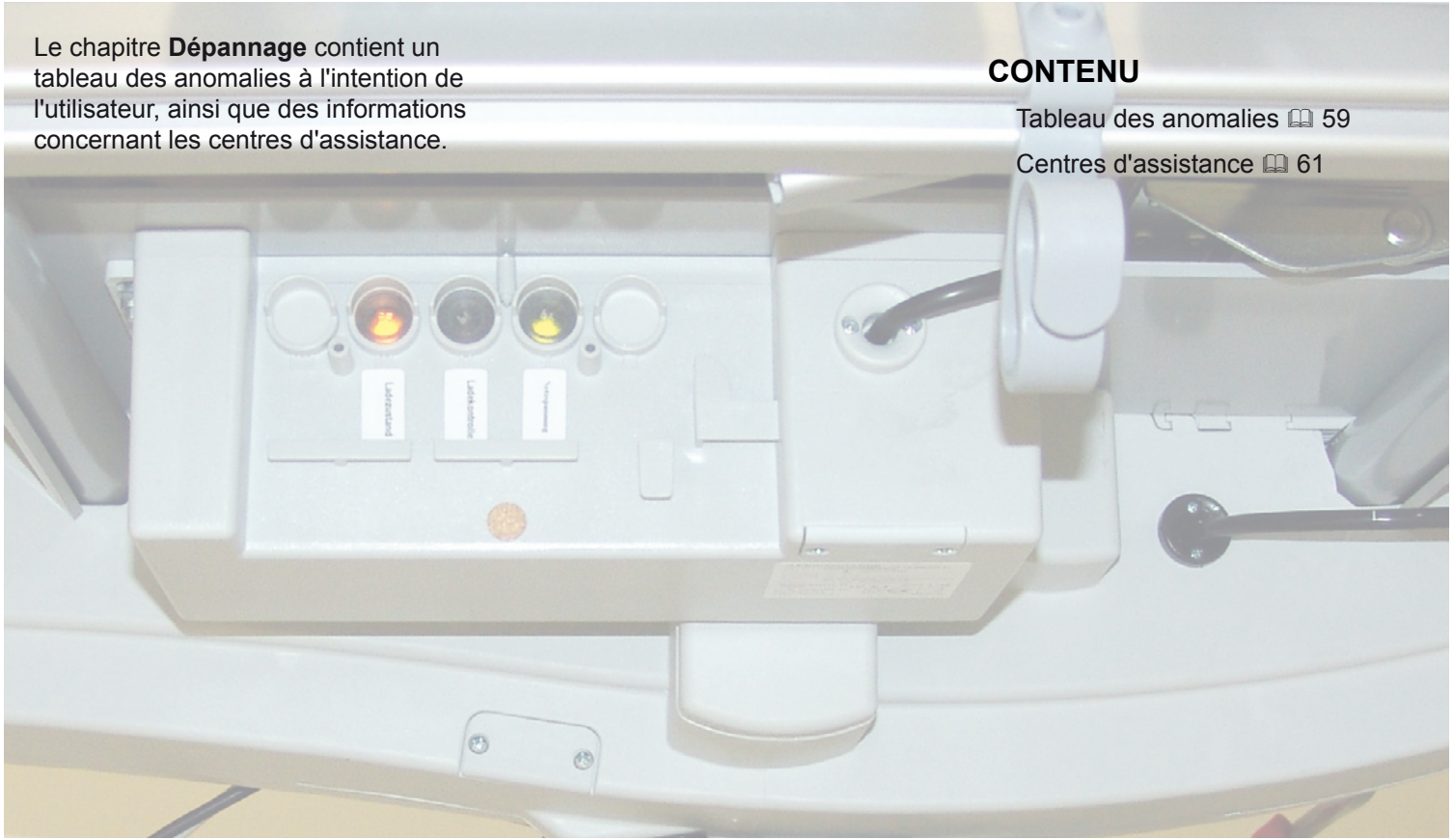

Dépannage | Tableau des anomalies 1/2

Le tableau ci-après contient des remarques au sujet de possibles dysfonctionnements que l'utilisateur peut réparer lui-même.

Les anomalies ou défauts qui ne peuvent être réparés que par les spécialistes techniques sont décrits dans le manuel d'entretien.

Toute personne chargée de l'entretien et de la réparation doit avoir lu au moins les prescriptions de sécurité et le manuel d'entretien, et être qualifiée conformément aux paragraphes 4 et 6 du décret allemand relatif à l'exploitation de dispositifs médicaux (MPBetreibV).

⚠ ***REMARQUE*** Avant même de rechercher les causes d'une anomalie, assurez-vous d'abord que le bloc d'accumulateurs (option) est chargé (pendant la charge, la DEL jaune clignote à intervalles correspondant au niveau de charge) et que le lit se trouve bien raccordé au réseau électrique (le connecteur doit être branché à une prise sous tension).

⚠ **ATTENTION** Avant d'entamer tout travail de réparation sur le lit, veillez à ce que le lit soit mis hors tension réseau et que, le cas échéant, le bloc d'accumulateur soit débranché.

Dépannage | Tableau des anomalies 2/2

Anomalie	Cause possible	Dépannage
Les fonctions de réglage électrique du lit ne fonctionnent pas.	• Le verrouillage des touches est activé. • Le connecteur réseau n'est pas branché ou la prise électrique n'est pas sous tension. • Le bloc d'accumulateurs (option) n'est pas raccordé ou est déchargé. • La télécommande est défectueuse.	(1) Désactiver le verrouillage des touches 🕮 37. (2) Brancher le connecteur ou contrôler la prise. (3) Appuyer sur le bouton vert du boîtier de mise hors réseau[1] tout en actionnant simultanément un bouton de fonction quelconque de la télécommande. (4) Remplacer la télécommande.

[1] Bouton vert du boîtier de mise hors réseau :

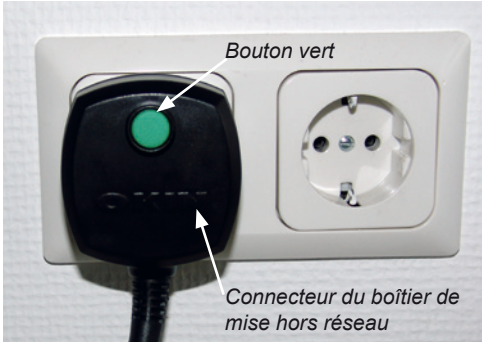

Le boîtier de mise hors réseau assure que le lit se trouve hors tension électrique de réseau lorsque les fonctions de réglage électrique ne sont pas actionnées. (Exception : lors de la charge du bloc d'accumulateurs (option), le lit reçoit la tension électrique de réseau. Ceci est indiqué par une DEL clignotante sur le bloc d'accumulateurs).

Dépannage | Centres d'assistance

En cas de besoin, veuillez contacter le partenaire responsable de votre organisation commerciale Völker. Vous recevrez alors immédiatement toutes les informations nécessaires concernant le service après-vente complet.

Annexe

Le chapitre **Annexe** contient les spécifications et classifications techniques, les indications concernant la durée d'utilisation et l'élimination, ainsi que des liens menant aux déclarations du fabricant et aux formulaires regroupés dans l'annexe.

Konformitätserklärung
Anhang VII
EU-Richtlinie 93/42/EWG

Der Unterzeichnende
Völker GmbH
Wullener Feld 79
58454 Witten

mit einer Fertigungsstätte unter der Adresse:
Völker GmbH
Ahornstraße 4
09661 Hainichen

bestätigt, dass die nachfolgend bezeichneten Produkte in der von uns in Verkehr gebrachten Ausführung die grundlegenden Anforderungen des Anhangs I der EU-Richtlinie 93/42/EWG erfüllen. Es wurden die folgenden Normen angewendet :

DIN EN 60601-1:1990+A1:1993+A2:1995,
DIN EN 60601-1-2:2007-12,
DIN EN 60601-2-52:2010-12
(Anwendungen der relevanten Teile),

Damit sind die Anforderungen des Medizinproduktegesetzes zur Anbringung

Declaration of conformity
Appendix VII
EU Directive 93/42/EEC

The signatory
Völker GmbH
Wullener Feld 79
58454 Witten/Germany

with a manufacturing side at:
Völker GmbH
Ahornstraße 4
09661 Hainichen/Germany

confirms that the products described below and in the form distributed by ourselves meet the basic requirements of Appendix I of EU Directive 93/42/EEC. The following standards are applied :

DIN EN 60601-1:1990+A1:1993+A2:1995,
DIN EN 60601-1-2:2007-12,
DIN EN 60601-2-52: 2010-12 (applicable parts only),

The requirements of the medical products law pertaining to the display of a **CE seal** of approval are thereby fulfilled.

Déclaration de conformité
Annexe VII
Directive EU 93/42/CEE

La soussignée
Völker GmbH
Wullener Feld 79
58454 Witten/Allemagne

avec un site de production à:
Völker GmbH
Ahornstraße 4
09661 Hainichen/Allemagne

confirme que les produits spécifiés ci-dessous sont conformes, dans le modèle mis en circulation, aux exigences fondamentales de L'annexe L de la directive européenne 93/42/CEE. Les standards suivants sont appliqués :

DIN EN 60601-1:1990+A1:1993+A2:1995,
DIN EN 60601-1-2:2007-12,
DIN EN 60601-2-52 : 2010-12
(en partie applicable),

Les exigences de la loi sur les produits médicaux concernant leport de la

CONTENU

Symboles utilisés 🕮 63

Caractéristiques techniques 🕮 64

Classification 🕮 65

Plaque signalétique 🕮 66

Durée d'utilisation/Elimination 🕮 68

Déclarations du fabricant, formulaires, manuel électronique d'utilisation 🕮 69

Annexe | Symboles utilisés

Symboles d'avertissement
Les informations signalées par ce symbole doivent impérativement être lues et strictement respectées !

Attention : risque d'écrasement et de pincement !

Lire et respecter les informations du manuel d'utilisation !

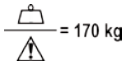

Charge de travail sécurisée 170 kg

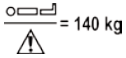

Poids maxi. autorisé du résident 140 kg(matelas, potence et accessoires : 30 kg environ)

Courant continu

Courant alternatif

Appareil de classe de protection II, isolé

Appareil de type B conformément à la norme DIN EN 60601-1

Le produit satisfait aux exigences fondamentales de l'annexe 1 de la directive européenne 93/42/CEE.

Le produit doit être éliminé en conformité avec la directive européenne 2002/96 CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

Annexe | Caractéristiques techniques (version standard)

Les indications ci-dessous signalées par un astérisque (*) sont fonction de la longueur, de la larguer ou du modèle du lit. Les valeurs mentionnées correspondent à celles du modèle 5380 MA.

Dimensions extérieures (l x L) pour plan de couchage de 90 x 200 cm * pour plan de couchage de 90 x 220 cm *	98 x 206 cm 98 x 226 cm
Hauteur arête inférieure (mini./ maxi.) *	env. 7 cm / 58 cm
Hauteur arête supérieure (mini./maxi.) *	env. 58 cm / 109 cm
Hauteur arête supérieure plan de couchage*	env. 23 cm - 74 cm
Plan de couchage (en 4 parties)*	90 x 200/220 cm
Densité du matelas	40 - 50 kg/m^3
Poids à vide*	136 kg
Charge de travail sécurisée Lit	170 kg Etant donné que le matelas, la potence et les autres accessoires représentent un poids d'environ 30 kg, le poids maximal autorisé du résident est de 140 kg. Si un autre matelas ou un autre accessoire est utilisé, il y a lieu de recalculer ce chiffre !
Charge de travail sécurisée Logement pour potence	75 kg
Roues	2 côté tête Ø 80 mm, 4 côté pied Ø 35 mm
Charge des roues	100 kg (statique)
Tension nominale Puissance nominale Fréquence nominale	AC 220 - 240 V, 100 - 120 V 173 VA 50 / 60 Hz
Fusible primaire	2,0 A
Fusible de la télécommande	Type : Polyswitch RXE 025
Fusible du moteur du plan de couchage	Type : Polyswitch, fixe 2,5 A
Fusible du moteur de relevage	Type : Polyswitch, fixe, par moteur 3,75 A
Pile	Type : Pile monobloc 9 V (alcaline au manganèse, disponible dans le commerce)
Bloc d'accumulateurs (option)	Type : 4 x accumulateurs 6 V (plomb-gel) 1,2 Ah
Plage de températures en utilisation	+ 10 °C à + 40 °C
Plage de températures transport/stockage	- 20 °C à + 60 °C
Humidité	30 % à 75 %, rel.
Pression atmosphérique	700 hPa à 1060 hPa

Protection contre les décharges électriques	Classe de protection II, ou appareil équipé d'une source d'alimentation électrique interne
Indice de protection par carter conformément à la norme EN 60259	IPX4, ne convient pas au nettoyage dans un tunnel de lavage
Indice de protection des pièces actives contre les décharges électriques conformément à la norme DIN EN 60601-1	Type B
Indice de protection contre les matériaux et les mélanges explosifs	Le lit n'est pas antidéflagrant et ne doit pas être utilisé dans un environnement dans lequel se trouvent des anesthésiants ou des détergents inflammables (voir la brochure de l'association professionnelle ZH 1/200)
Catégorie MPG	Classe I

Type de fonctionnement	Intermittent 1 min. / 10 min. Durée de fonctionnement maxi. 1 min. Durée de coupure 10 min.
Contrôle technique	1 fois par an

Annexe | Plaque signalétique 1/2

Indications

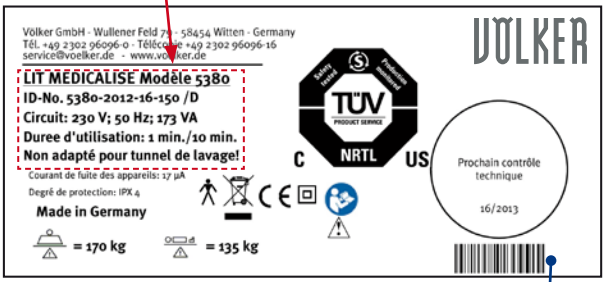

La plaque signalétique se trouve sur la face intérieure de la traverse de tête du châssis.

Pour lire la plaque signalétique, redressez le relève-buste.

Indications	Explication
1ère ligne	Désignation du modèle. Dans l'exemple : LIT MEDICALISE modèle 5380
2e ligne	ID-No. (composée ainsi) : 5380 = modèle -2012 = année de production -16 = semaine de production (semaine civile) -150 = numéro chronologique D = version de connecteur réseau (par ex. D = Allemagne)
3e ligne	Circuit: Tension de réseau ; fréquence de réseau ; puissance absorbée
4e ligne	Durée d'utilisation: Durée de fonctionnement ininterrompu maximum des fonctions électromotrices du lit. Dans l'exemple : 1 min./10 min C'est-à-dire que, pour chaque intervalle de 10 min, le lit peut être commandé électriquement pendant 1 min sans interruption (protection contre la surchauffe).
5e ligne	Charge toleree (accessoires, matelas et poids du résident).
6e ligne	Aptitude au tunnel de lavage. Dans l'exemple: Non adapté pour tunnel de lavage.

Annexe | Plaque signalétique 2/2

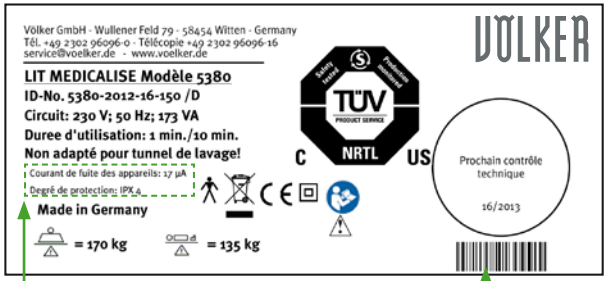

Mesures	Explication
1ère ligne	Courant de fuite des appareils de rechange en µA
2e ligne	Indice de protection. Dans l'exemple : IPX 4

Les mesures originales indiquées ont été obtenues conformément à la norme VDE 0751-1.

Le code-barre (code 39) comprend la référence numérique (10 caractères).

Annexe | Durée d'utilisation / Elimination

La durée d'utilisation attendue du lit médicalisé est d'environ 10 ans. Pour assurer son élimination en conformité avec la législation en vigueur relative à la protection de l'environnement, veuillez contacter notre responsable commercial local le plus proche de chez vous.

Annexe | Déclarations du fabricant, formulaires, aperçu, manuel électronique d'utilisation

Déclarations du fabricant

- Déclaration de conformité 🕮 70
- Tableau 201 – Directives et déclaration du fabricant – Immunité électromagnétique (6.8.3.201 a) 3)) 🕮 71
- Directives et déclaration du fabricant – Immunité électromagnétique (6.8.3.201 a) 6)) 🕮 72
- Tableau 204 – Directives et déclaration du fabricant – Immunité électromagnétique pour tous les appareils et systèmes qui ne sont pas vitaux (6.8.3.201 b)) 🕮 74
- Tableau 206 - Distance de protection recommandée entre les appareils portables et mobiles de télécommunication hautes fréquences et le 5380 ou 5380 K – pour appareils et systèmes qui ne sont pas vitaux (6.8.3.201 b)) 🕮 76

Formulaires

- Contrôle technique conformément aux textes MPBetreibV, BGVA 3, UVV sur les lits médicalisés, y compris les mesures selon la norme VDE 0751-1 🕮 78
- Commande de pièces détachées 🕮 79

Aperçu

- Accessoires pour lits Völker 🕮 80

Manuel électronique d'utilisation

- Condition préalable à l'utilisation du manuel électronique d'utilisation 🕮 83
- CD-ROM avec manuel électronique d'utilisation 🕮 84

VÖLKER

Konformitätserklärung / Declaration of Conformity / Déclaration de conformité

Konformitätserklärung
Anhang VII
EU-Richtlinie 93/42/EWG

Der Unterzeichnende
Völker GmbH
Wullener Feld 79
58454 Witten

mit einer Fertigungsstätte unter der Adresse:
Völker GmbH
Ahornstraße 4
09661 Hainichen

bestätigt, dass die nachfolgend bezeichneten Produkte in der von uns in Verkehr gebrachten Ausführung die grundlegenden Anforderungen des Anhangs I der EU-Richtlinie 93/42/EWG erfüllen. Es wurden die folgenden Normen angewendet :

DIN EN 60601-1:1990+A1:1993+A2:1995,
DIN EN 60601-1-2:2007-12,
DIN EN 60601-2-52:2010-12
(Anwendungen der relevanten Teile),

Damit sind die Anforderungen des Medizinproduktegesetzes zur Anbringung einer **CE Kennzeichnung** erfüllt.

Bei einer nicht mit dem Hersteller abgestimmten Änderung des Produktes verliert diese Konformitätserklärung ihre Gültigkeit.

Bezeichnung der Produkte :
Pflegebetten 5380, 5380 K, 2080, 3080, 3080 K.

EG-Richtlinien :
Richtlinie 93/42/EWG vom 14.06.1993 über Medizinprodukte (Anhang I „Grundlegende Anforderungen").
Die Produkte sind Produkte der Klasse I gemäß Anhang IX der Richtlinie 93/42/EWG vom 05.09.2007.

Declaration of conformity
Appendix VII
EU Directive 93/42/EEC

The signatory
Völker GmbH
Wullener Feld 79
58454 Witten/Germany

with a manufacturing side at:
Völker GmbH
Ahornstraße 4
09661 Hainichen/Germany

confirms that the products described below and in the form distributed by ourselves meet the basic requirements of Appendix I of EU Directive 93/42/EEC. The following standards are applied :

DIN EN 60601-1:1990+A1:1993+A2:1995,
DIN EN 60601-1-2:2007-12,
DIN EN 60601-2-52: 2010-12 (applicable parts only),

The requirements of the medical products law pertaining to the display of a **CE seal** of approval are thereby fulfilled.

This declaration of conformity becomes invalid if the products are altered without the agreement of the manufacturer.

Description of products Type/Article No.:
Nursing beds 5380, 5380 K, 2080, 3080, 3080 K.

EU Directives :
Directive 93/42/EEC of 14.06.1993 concering medical products (Appendix I, Basic requirements). The design and construction of this product conforms to Class I (Appendix IX) Directive 93/42/EEC of 05.09.2007.

Déclaration de conformité
Annexe VII
Directive EU 93/42/CEE

La soussignée
Völker GmbH
Wullener Feld 79
58454 Witten/Allemagne

avec un site de production à:
Völker GmbH
Ahornstraße 4
09661 Hainichen/Allemagne

confirme que les produits spécifies ci-dessous sont conformes, dans le modèle mis en circulation, aux exigences fondamentales de L'annexe L de la directive européenne 93/42/CEE.
Les standards suivants sont appliqués :

DIN EN 60601-1:1990+A1:1993+A2:1995,
DIN EN 60601-1-2:2007-12,
DIN EN 60601-2-52 : 2010-12
(en partie applicable),

Les exigences de la loi sur les produits médicaux concernant leport de la **marque CE** sont ainsi satisfaites.

Cette déclaration de conformité est invaledée en cas de modification des produits, non autorisée par le fabricant.

Désignation des produits
Modèle/Référence :
Lits médicalisés 5380, 5380 K, 2080, 3080, 3080 K.

Directives européennes :
Directive 93/42/CEE du 14.06.1993 sur les produits médicaux (annexe I « Exigences fondamentales »). La conception du produit est conforme à la classe I (annexe IX) Directive 93/42/CEE du 05.09.2007.

Witten, 20.02.2012

Mitchel Tidman
Geschäftsführer / Managing Director / Gérant

formation
ur imprimer
document,
uillez utiliser
fichier PDF
rrespondant
registré sur le
)-ROM.

Tableau 201 – Directives et déclaration du fabricant – Immunité électromagnétique (6.8.3.201 a) 3))		
Les modèles 5380 et 5380 K sont conçus pour une utilisation dans l'environnement électromagnétique visé ci-dessous. Il incombe au client ou à l'utilisateur de ce lit de s'assurer que le lit sera utilisé dans un tel environnement.		
Mesures des émissions	**Conformités**	**Directive relative à l'environnement électromagnétique**
Emissions HF IEC 61000-3-2	Classe A	Les modèles 5380 et 5380 K sont aptes à l'utilisation dans tous les établissements, y compris les zones résidentielles et celles qui sont immédiatement rattachées à un réseau public d'alimentation qui approvisionne également les bâtiments utilisés à des fins d'habitation.
Fluctuations de la tension / Flicker IEC 61000-3-3	exigences satisfaites	
Emissions RF CISPR 14 – 1	exigences satisfaites	Les modèles 5380 et 5380 K ne sont pas aptes au raccordement à d'autres appareils.

Directives et déclaration du fabricant – Immunité électromagnétique (6.8.3.201 a) 6))			
Les modèles 5380 et 5380 K sont conçus pour une utilisation dans l'environnement électromagnétique visé ci-dessous. Il incombe au client ou à l'utilisateur de ce lit de s'assurer que le lit sera utilisé dans un tel environnement.			
Contrôle de l'antiparasitage	**Niveau de contrôle IEC 60601**	**Niveau de conformité**	**Directive relative à l'environnement électromagnétique**
Décharge électrostatique (DES) IEC 61000-4-2	Décharge de contact ± 6 kV Décharge aérienne ± 8 kV	Décharge de contact ± 6 kV Décharge aérienne ± 8 kV	Les sols doivent être en bois ou en béton et recouverts de carrelage en céramique. Lorsque le sol est recouvert de matériaux synthétiques, l'humidité relative doit être d'au moins 30 %.
Valeurs parasites électriques transitoires rapides / Bursts IEC 61000-4-4	± 2 kV pour l'alimentation électrique ± 1 kV pour les câbles d'entrée et de sortie	± 2 kV pour l'alimentation électrique Non adapté !	La qualité de l'alimentation électrique doit correspondre à celle d'un environnement commercial ou hospitalier caractéristique.
Tensions de choc IEC 61000-4-5	± 1 kV tension symétrique ± 2 kV tension de phase	± 1 kV tension symétrique Non adapté !	La qualité de l'alimentation électrique doit correspondre à celle d'un environnement commercial ou hospitalier caractéristique.

☞ *Suite à la page suivante.*

Contrôle de l'antiparasitage	Niveau de contrôle IEC 60601	Niveau de conformité	Directive relative à l'environnement électromagnétique
Chutes de tension, interruptions brèves et fluctuations de la tension de l'alimentation électrique IEC 61000-4-11	< 5 % U_T(>95 % de pics de tension en U_T) pour 0,5 cycle 40 % U_T(60 % dip en U_T) pour 5 cycles 70 % U_T(30 % dip en U_T) pour 25 cycles < 5 % U_T (>95 % dip en U_T)pour 5 s	< 5 % U_T (>95 % de pics de tension en U_T)pour 0,5 cycle 40 % U_T (60 % dip en U_T) pour 5 cycles 70 % U_T (30 % dip en UT) pour 25 cycles < 5 % U_T (>95 % dip en U_T) pour 5 s	La qualité de l'alimentation électrique doit correspondre à celle d'un environnement commercial ou hospitalier caractéristique. Si l'utilisateur du 5380 ou 5380 K souhaite la poursuite du fonctionnement même en cas d'interruption de l'alimentation électrique, nous recommandons d'alimenter le 5380 ou 5380 K depuis une alimentation de sauvegarde de secteur ou d'une batterie.
Champ magnétique pour fréquence d'alimentation (50/60 Hz) IEC 61000-4-8	3 A/m	3 A/m	Les champs magnétiques de fréquence de réseau doivent présenter les valeurs caractéristiques que l'on retrouve dans les environnements commerciaux ou hospitaliers.
Mes. 1 : U_T est la tension alternative de réseau avant l'application du niveau de contrôle.			

Tableau 204 – Directives et déclaration du fabricant – Immunité électromagnétique pour tous les appareils et systèmes qui ne sont pas vitaux (6.8.3.201 b))

Les modèles 5380 et 5380 K sont conçus pour une utilisation dans l'environnement électromagnétique visé ci-dessous. Il incombe au client ou à l'utilisateur de ce lit de s'assurer que le lit sera utilisé dans un tel environnement.

Contrôle de l'antiparasitage	Niveau de contrôle IEC 60601	Niveau de conformité	Directive relative à l'environnement électromagnétique
Parasites HFguidés IEC 61000-4-6	3 Vrmsde 150 kHz à 80 MHz	3 V	Les appareils radio portables et mobiles ne doivent pas être utilisés à distance du 5380 ou 5380 K, y compris son câblage, qui soit inférieure à la distance de sécurité recommandée qui sera calculée avec la formule correspondante pour la fréquence d'émission. **Distance de sécurité recommandée** $d = 1{,}17\sqrt{P}$ $d = 1{,}17\sqrt{P}$ de 80 MHz à 800 MHz $d = 2{,}33\sqrt{P}$ de 800 MHz à 2,5 GHz

☞ *Suite à la page suivante*.

Contrôle de l'antiparasitage	Niveau de contrôle IEC 60601	Niveau de conformité	Directive relative à l'environnement électromagnétique
Parasites HFémis IEC 61000-4-3	3 V/m de 80 MHz à 2,5 GHz	3 V/m	Où *P* est la puissance nominale de l'émetteur en watt (W) conformément aux indications du fabricant de l'émetteur et *d* la distance de sécurité recommandée en mètres (m). Pour toutes les fréquences, la puissance de champ des émetteurs fixes doit être[b] inférieure au niveau de conformité conformément à un contrôle effectué sur place [a] Dans l'environnement d'appareils qui arborent le sigle suivant, des parasites sont possibles.

Mes. 1 : Pour 80 MHz et 800 MHz, on considérera la plage de fréquences la plus élevée.

Mes. 2 : Ces directives peuvent ne pas être applicables dans tous les cas. La diffusion d'ondes électromagnétiques sera influencée par des phénomènes d'absorption et de réflexion générés par les bâtiments, les objets et les personnes.

[a] En théorie, la puissance de champ d'émetteurs fixes, comme par ex. bases de téléphones portables et appareils radios mobiles, appareils de radio-amateurs, émetteurs de radio AM et FM et de télévision ne peut pas être définie avec précision au préalable. Pour déterminer l'environnement électromagnétique d'un émetteur fixe, il est conseillé d'envisager une étude du site. Si la puissance de champ mesurée sur le site d'utilisation du 5380 ou 5380 K dépasse les niveaux de conformité visés ci-dessus, le 5380 ou 5380 K doit alors être soumis à observation pour démontrer son fonctionnement conforme. Si des caractéristiques de performances inhabituelles étaient observées, des mesures supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires, comme par ex. la modification de l'orientation ou le déplacement à un autre endroit du 5380 ou 5380 K.

[b] Dans la plage de fréquences de 150 kHz à 80 MHz, la puissance de champ doit être inférieure à 3 V/m.

Tableau 206 – Distance de sécurité recommandée entre les appareils portables et mobiles de télécommunication hautes fréquences et le 5380 ou 5380 K – pour appareils et systèmes qui ne sont pas vitaux (6.8.3.201 b))

Le 5380 ou 5380 K est conçu pour une utilisation dans un environnement électromagnétique dans lequel les parasites HF sont contrôlés. Le client ou l'utilisateur du 5380 ou 5380 K peut aider à éviter l'apparition de parasites électromagnétiques en respectant la distance minimale de sécurité entre les appareils de télécommunication hautes fréquences portables et mobiles (émetteurs) et le 5380 ou 5380 K. La distance de sécurité minimale d dépend de la puissance de sortie maximum de l'appareil de communication (voir ci-dessous).

Utilisation spécifiée dans des environnements dans lesquels les parasites RF sont contrôlés. L'acheteur ou l'utilisateur du 5380 ou 5380 K peut aider à éviter les interférences électromagnétiques en respectant une distance de sécurité minimale entre les appareils de télécommunication hautes fréquences portables et mobiles et le 5380 ou 5380 K. La distance de sécurité minimale dépend de la puissance de sortie maximum de l'appareil de communication.

Puissance nominale de l'émetteur W	**Distance de sécurité en fonction de la fréquence du transmetteur m**		
	de 150 kHz à 80 MHz $d = 1{,}17\sqrt{P}$	de 80 MHz à 800 MHz $d = 1{,}17\sqrt{P}$	de 800 MHz à 2,5 GHz $d = 2{,}33\sqrt{P}$
0,01	0,12	0,12	0,23
0,1	0,37	0,37	0,74
1	1,17	1,17	2,33
10	3,69	3,69	7,38
100	11,67	11,67	23,33

☞ *Suite à la page suivante.*

Pour les émetteurs dont la puissance nominale maximum n'est pas indiquée dans le tableau ci-dessus, la distance de sécurité recommandée *d* en mètres (m) pourra être déterminée en utilisant la formule qui sera visée dans la colonne correspondante ; ici, *P* représente la puissance nominale maximum de l'émetteur en watt (W) conformément aux indications du fabricant de l'émetteur.

Mes. 1 : pour 80 MHz et 800 MHz, on considérera la plage de fréquences la plus élevée.
Mes. 2 : ces directives peuvent ne pas être applicables dans tous les cas. La diffusion d'ondes électromagnétiques sera influencée par des phénomènes d'absorption et de réflexion générés par les bâtiments, les objets et les personnes.

Contrôle technique des lits hospitaliers et médicalisés conformément aux normes et aux règlements de sécurité allemands et mesures à effectuer

Projet, adresse, client n° :					
Type du lit, fabricant, situation du lit :					
Identification du lit (p.ex. selon l'inventaire de l'établissement et la référence Völker du lit) :					
Date du contrôle :		Nom du technicien :			

Type de contrôle	Composant à contrôler	Annuel	Accepté	Refusé	Sans objet
Contrôle visuel	Lisibilité des inscriptions sur l'appareil				
	Disponibilité du mode d'emploi				
	Châssis	B*			
	Plan de couchage/ailette et eléments de ressort (le cas échéant)	B*			
	Logement pour potence/tige porte-sérum	B*			
	Câble d'alimentation électrique et fiche ou chargeur, connection du chargeur	B*			
	Décharge de traction, protection anti-pliure, crochet de câble	B*/S*			
	Câble de raccordement, contacts, fiche borgne	B*/S*			
	Positionnement (distance 1 mm) et cablâge capteur (lit Vis-a-Vis uniquement)	B*/S*			
	Boîtier (moteur, électronique de commande)	B*			
	Télécommande (boîtier, câble)	B*			
	Boîtier de contrôle du personnel, télécommande (boîtier, câble)	B*			
	Potence, sécurités latérales médianes, accessoires supplémentaires	B*/F*			
	Traverse de levage et couvercle (tête et côté pied)	B*			
	Roues	B*			
	Galets distanceurs (le cas échéant)	B*			
	Barrières latérales, le cas échéant du dispositif télescopique	B*			
	Sécurité de la vis au niveau de l'élément de réglage en hauteur (uniquement pour 5380)	S*			
Examen fonctionnel des barrières latérales, le cas échéant du dispositif télescopique	Verrouillage	X*			
	Déformation	X*			
	Abrasion	X*			
Examen fonctionnel des entraînements commandés par la télécommande et par le boîtier de contrôle du personnel / télécommande	Relève-buste, relève-cuisses, repose-jambes, levage, position déclive/proclive, prolongement longitudinal (uniquement pour lit Vis-a-Vis) - activer toutes les positions finales	X*/M*			
	Limitation de l'angle (relève-buste par rapport au relève-cuisses >90°)	X*			
	Réglage repose-jambes (crémaillère / hydrolift / plateaux d'appui)	X*			
	Fonction RCU (le cas échéant)	X*			
	Frein (électrique ou mécanique) - roue freinée - roue libre (uniquement pour lits hospitaliers - en ligne droite S 280/S 310/S 380/S 282/S 382 (Vis-a-Vis))	X*			
	Déverrouillage mécanique (uniquement pour freins électriques pour lits hospitaliers)	X*			
Examen fonctionnel, Remplacement	Pile 9 V (uniquement pour lits avec Oki-/Ilcomat sauf S 960-1W/S 961) Echange effectué (oui/non)	A2*			
	Poignée de potence et sangle (le cas échéant) Echange effectué (oui/non)	A*			
Contrôle fonctionnel, Divers	Rallonge de lit (le cas échéant)	B*			
	Tablette pour linge de lit/tiroir à literie (le cas échéant)	B*			
Commentaire					

Légalement important uniquement en Allemagne	Courant de fuite par mesure de remplacement ≤ 500 µA, selon DIN EN 62353		µA			
	Impédance de la compensation de potentiel < 0.2 Ohm, conforme à DIN EN 62353 (le cas échéant)		Ω			
	Instrument de mesure utilisé, n° de série					
Résultat global du contrôle du lit :						
Signature du technicien :		Date du prochain contrôle périodique :				

A* : *Remplacement tous les 5 ans pour les poignées de maintien (HG) et pour HG avec fonction de roulement (RF) en mode hébergement sénior, tous les 3 ans pour HG avec RF en mode hospitalisation, tous les 2 ans pour HG avec RF pour nettoyage dans des installations de lavage* · ***A2* :*** *A remplacer tous les deux ans* · ***B* :*** *Rechercher des dégâts éventuels* · ***F* :*** *Rechercher une déformation éventuelle* · ***M* :*** *Vérifier le fonctionnement des moteurs et des interrupteurs de fin de course, déclenchement du moteur en fin de course* · ***X* :*** *Examen fonctionnel général*

Information
Pour imprimer ce document, veuillez utiliser le fichier PDF correspondant enregistré sur le CD-ROM.

llemagne · Téléphone +49 2302 960 96-62 · Télécopie +49 2302 960 96-66 · E-mail: service@voelker.de

VÖLKER

0001F-FR-20120418

Commande de pièces détachées

Völker SARL
Service après ventes
13 avenue de l'Energie
67800 BISCHHEIM/France

Tel : +33 38 831452
Fax : +33 388831569
E-mail : info@voelker.fr

Nom de l'établissement : _____

Nom de la personne qui passe commande : _____

Rue : _____

Code postal/Ville/Pays : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de client : _____

Votre numeró de commande : _____

Date de commande : _____

Signature : _____
(Données à compléter en majuscules svp)

Cachet

Adresse de livraison, si différente de l'adresse de facturation

Adresse : _____

Nom du commanditaire : _____

Rue : _____

Code postal/Ville/Pays : _____

Veuillez s'il vous plaît compléter soigneusement les données pour éviter les complications de traitement et de livraison inutiles.

MODELE (Type de lit)	**N° D'IDENTIFICATION/ANNÉE DE PRODUCTION DESCRIPTION PIECES DETACHEES** (Plaque signalétique sur le logement de potence/la face intérieure de la traverse de tête du châssis)	**DESCRIPTION PIECES DETACHEES**	**NUMERO D'ARTICLE**	**NOMBRE**

Information Pour imprimer ce document, veuillez utiliser le fichier PDF correspondant enregistré sur le CD-ROM.

Accessoires pour lits Völker 1/3

Référence	Article	Modèle	
		5380	5380 K
ZP-948	Câble d'équipotentialité		●
ZP-3051/3	Fixation pour sangle	●	●
ZP-3066/3	Flexible / Support pour télécommande	●	●
ZP-3068	Galets distanceurs, vertical	●	
ZK-981 2.0	Housse de protection pour barrières latérales pour plan de couchage 2,00 m		●
ZK-981 2.2	Housse de protection pour barrières latérales pour plan de couchage 2,20 m		●
ZP-3056 C 2.0	Housse de protection pour barrières latérales pour plan de couchage 2,00 m	●	
ZP-3056 C 2.2	Housse de protection pour barrières latérales pour plan de couchage 2,20 m	●	
ZK-981 E 2.0	Housse de protection pour barrières latérales pour barrières avec rehausse (40 cm) pour plan de couchage 2,00 m		●
ZK-981 E 2.2	Housse de protection pour barrières latérales pour barrières avec rehausse (40 cm) pour plan de couchage 2,20 m		●
ZP-3056 CE 2.0	Housse de protection pour barrières latérales pour barrières avec rehausse (40 cm) pour plan de couchage 2,00 m	●	
ZP-3056 CE 2.2	Housse de protection pour barrières latérales pour barrières avec rehausse (40 cm) pour plan de couchage 2,20 m	●	
ZP-3059	Housse de protection pour sécurité médiane	●	
ZP-2058/3	Housse pour panneaux de tête et pied de lit en design MA 0,9 m	●	
ZP-2058/4	Housse pour panneaux de tête et pied de lit en design MB 0,9 m	●	
ZP-2058/5	Housse pour panneaux de tête et pied de lit en design MB 1,0 m	●	
ZP-2058/2	Housse pour panneaux de tête et pied de lit en design S 0,9 m	●	
ZK-1035/5	Panneau de pied convertible en dépose-literie 0,9 m	●	●
ZK-1035/5 1.0	Panneau de pied convertible en dépose-literie 1,0 m	●	●
ZK-1035/6	Panneau de pied de lit rabattable 0,9 m		●
ZK-1035/6 1.0	Panneau de pied de lit rabattable 1,0 m		●

Accessoires pour lits Völker 2/3

Référence	Article	Modèle	
		5380	5380 K
ZK-950 R	Plaque nominative		●
ZK-978/2	Porte-serviette		●
ZP-3053	Potence avec poignée	●	●
ZP-3053/2	Potence avec sangle enrouleur	●	●
ZK-991 2.0	Rehausse de barrière latérale pour plan de couchage 2,00 m avec main courante 40 cm		●
ZK-991 2.1	Rehausse de barrière latérale pour plan de couchage 2,10 m avec main courante 40 cm		●
ZK-991 2.2	Rehausse de barrière latérale pour plan de couchage 2,20 m avec main courante 40 cm		●
ZP-3074 2.0	Rehausse de barrière latérale pour plan de couchage 2,00 m avec main courante 40 cm	●	
ZP-3074 2.1	Rehausse de barrière latérale pour plan de couchage 2,10 m avec main courante 40 cm	●	
ZP-3074 2.2	Rehausse de barrière latérale pour plan de couchage 2,20 m avec main courante 40 cm	●	
ZK-992 2.0	Rehausse de barrière latérale à clipser pour plan de couchage 2,00 m (8 cm haut)		●
ZK-992 2.1	Rehausse de barrière latérale à clipser pour plan de couchage 2,10 m (8 cm haut)		●
ZK-992 2.2	Rehausse de barrière latérale à clipser pour plan de couchage 2,20 m (8 cm haut)		●
ZP-3067/2	Sécurité médiane	●	●
ZK-969/3	Sécurité médiane	●	●
ZK-969/3	Sécurité médiane HPL avec perforations	●	●
ZP-3055/2	Support porte-sérum	●	●
ZK-965	Support pour béquilles		●
ZK-965/2	Support pour béquilles		●
ZP-965/2	Support pour béquilles por design MA	●	
ZP-965	Support pour béquilles pour design S, FS, C	●	

Accessoires pour lits Völker 3/3

Référence	Article	Modèle	
		5380	5380 K
ZK-1040/2	Support pour flacon d'urine	●	●
ZK-982	Support pour sécurité médiane		●
ZK-979	Support pour sécurité médiane		●
ZP-3070	Support pour sécurité médiane pour design S, FS, C	●	
ZK-962/2	Tablette écritoire		●
ZP-2057/4	Tapis d'amortissement de chute	●	
ZK-2057/4	Tapis d'amortissement de chute		●
ZP-3057	Tige porte-sérum	●	●

Condition préalable à l'utilisation du manuel électronique d'utilisation

Pour pouvoir ouvrir la version électronique du manuel d'utilisation, qui se trouve sur le CD-ROM (fichier PDF), le logiciel Adobe Reader 7.0.5 ou une version plus récente (ou une version correspondante d'Adobe Acrobat) doit être installée sur votre ordinateur.

Le logiciel Adobe Reader est disponible pour presque tous les systèmes d'exploitation. La version logicielle la plus récente peut être téléchargée gratuitement à l'adresse *www.adobe.de/products/acrobat/readstep2.html* 🕮 .

CD-ROM

Marques de fabrique

Adobe, Acrobat et Reader sont des noms ou marques déposées de la société Adobe Systems Incorporated.

Windows est une marque déposée de la société Microsoft Corporation.

Notes :

Notes :

VÖLKER

Völker GmbH
Wullener Feld 79 · 58454 Witten/Allemagne
Téléphone +49 2302 960 96-0
Télécopie +49 2302 960 96-16
www.voelker.de · info@voelker.de